



ODYSSI

RAPPORT ANNUEL

**Prix & Qualité
du Service Public
d'Eau Potable et d'Assainissement**

2015

INFORMATIONS GENERALES

1	Carte d'identité d'ODYSSI.....	7
1.1	Statut	7
1.2	Missions	7
1.3	Mode de gestion du service	7
1.4	Horaires, Coordonnées postales et téléphoniques	8
1.5	Charte graphique.....	8
2	Historique	9
3	la satisfaction des usagers et abonnés	9
4	ODYSSI en quelques chiffres	13
4.1	EAU POTABLE	13
4.1.1	Indicateurs relatifs aux abonnés	13
4.1.2	Indicateurs relatifs à la qualité de l'eau	14
4.1.3	Indicateurs relatifs au réseau	14
4.1.4	Indicateurs relatifs à tarification	15
4.1.5	Indicateurs relatifs à la gestion financière	16
4.2	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	18
4.2.1	Indicateurs relatifs aux abonnés	18
4.2.2	Indicateurs relatifs au réseau et à la collecte.....	18
4.2.3	Indicateurs relatifs à l'épuration	19
4.2.4	Indicateurs relatifs à tarification	21
4.2.5	Indicateurs relatifs à la gestion financière	21
4.3	ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF.....	22

EAU POTABLE

1	Présentation générale du service	25
5	Le réseau.....	26
5.1	Les stations d'eau potable	26
5.2	les réservoirs	29
5.3	le réseau	35
5.4	le chemin de l'eau : du captage aux zones desservies	37
6	Les volumes : du volume prélevé au volume distribué	38
6.1	Les volumes prélevés.....	38
6.2	Les volumes produits.....	40
6.3	Les volumes mis en distribution	41
6.4	Les volumes vendus en gros	42
7	La qualité des eaux	43
7.1	Synthèse du contrôle sanitaire effectué par l'ARS	43
7.2	Résultats de l'autocontrôle qualité 2015	44
8	La tarification et les recettes du service	44
8.1	Les modalités de tarification.....	44
8.1.1	Le type de tarification	44
8.1.2	Les catégories de tarifs.....	44
8.1.3	Les modalités d'évolution et de révision.....	45
8.1.4	Les autres prestations	45
8.1.5	Les redevances perçues pour le compte de tiers	45
9	Les investissements	46
9.1.1	Travaux MANDATES pendant l'exercice 2015	46
9.2	Les travaux et Les projets	46
9.2.1	COMMUNE : FORT-DE-FRANCE	46
9.2.2	Commune Saint-Joseph.....	47
9.2.3	AUTRES TRAVAUX ET ETUDES : SCCNO	47

10	Les perspectives 2016	48
-----------	------------------------------------	-----------

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

11	Présentation générale du service	50
11.1	La compétence assainissement collectif	50
11.2	Les missions du service	50
1	Les caractéristiques techniques du service.....	50
11.3	Les usagers non-domestiques.....	50
11.4	Le réseau de collecte	51
11.5	Les caractéristiques principales du parc des stations d'épuration.....	51
2	Bilan par STEP	52
11.6	Station d'épuration de la Pointe des Nègres.....	53
11.6.1	le réseau de collecte.....	53
11.6.2	Le système de traitement	53
11.6.3	le Milieu récepteur.....	56
11.7	Station d'épuration de Dillon filière I.....	57
11.7.1	Son réseau de collecte	57
11.7.2	Le système de traitement	57
11.7.3	Milieu récepteur.....	60
11.8	Step Dillon filière II	61
11.8.1	Son réseau de collecte	61
11.8.2	Le système de traitement	61
11.8.3	Milieu récepteur.....	63
11.9	Step Godissard	64
11.9.1	Son réseau de collecte	64
11.9.2	Le système de traitement	64
11.9.3	Milieu récepteur.....	66

11.10 Step de Fond Lahayé.....	67
11.10.1 Son réseau de collecte	67
11.10.2 Le système de traitement	67
11.10.3 Milieu récepteur.....	69
11.11 Station d'épuration de Rosière	70
11.11.1 Son réseau de collecte	70
11.11.2 Le système de traitement	70
11.11.3 Milieu récepteur.....	72
11.12 Step de GAIGNERON.....	73
11.12.1 Son réseau de collecte	73
11.12.2 Le système de traitement	73
11.12.3 Milieu récepteur :.....	75
11.13 Step de ACAJOU	76
11.13.1 Son réseau de collecte	76
11.13.2 Le système de traitement	76
11.13.3 Milieu récepteur :.....	78
11.14 Step de PELLETIER DESIRADE	79
11.14.1 Son réseau de collecte	79
11.14.2 Le système de traitement	79
11.14.3 Milieu récepteur.....	81
11.15 Les mini-stations :.....	82
11.15.1 Tableau récapitulatif	82
11.15.2 Leurs réseaux de collecte	82
11.15.3 Leurs systèmes de traitement	82
11.15.4 Contrôle des mini STEP.....	83
3 Tarification et les recettes de service	84
4 Les investissements	84
11.16 Travaux engagés	84
11.16.1 Les montants mandatés par communes	84

11.17 Les travaux et les projets	85
11.17.1 COMMUNE : FORT-DE-France	85
11.17.2 COMMUNE : LE LAMENTIN	86
11.17.3 COMMUNE : SAINT-JOSEPH	86
11.17.4 AUTRE COMMUNE : LE MORNE-VERT	86

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1 Présentation générale du service	88
2 Les controles	88
3 Les Notaires	89

INFORMATIONS GENERALES

1 CARTE D'IDENTITE D'ODYSSI

1.1 Statut	<ul style="list-style-type: none">◆ Régie créée par délibération de la CACEM en date du 7 novembre 2003, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.◆ Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC)◆ Entreprise locale																			
1.2 Missions	<p>Mission d'intérêt public, sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération, dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">◆ captage, production et distribution d'eau potable◆ collecte, traitement des eaux usées◆ contrôle et suivi des dispositifs d'assainissement non collectif◆ accueil et services aux clients◆ conception et conduites de projets (réseaux et stations)																			
1.3 Mode de gestion du service	<table border="1"><thead><tr><th></th><th>Eau potable</th><th>Assainissement</th><th>Assainissement non collectif</th></tr></thead><tbody><tr><td>Fort-de-France</td><td>Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : ODYSSI</td><td>Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : ODYSSI</td><td>Exploitant : ODYSSI</td></tr><tr><td>Saint-Joseph Lamentin</td><td>Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : SMDS</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Schoelcher</td><td></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>					Eau potable	Assainissement	Assainissement non collectif	Fort-de-France	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : ODYSSI	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : ODYSSI	Exploitant : ODYSSI	Saint-Joseph Lamentin	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : SMDS			Schoelcher			
	Eau potable	Assainissement	Assainissement non collectif																	
Fort-de-France	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : ODYSSI	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : ODYSSI	Exploitant : ODYSSI																	
Saint-Joseph Lamentin	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : SMDS																			
Schoelcher																				

1.4 Horaires, Coordonnées postales et téléphoniques

Agences Fort-de-France et Acajou

Lundi : de 7h15 à 16h15
Jeudi : de 7h15 à 14h
Mardi, mercredi, vendredi : de 7h15 à 12h

Centre de Contacts :

du lundi au vendredi de 7h15 à 17h
 : 0596 71 20 10

Coordonnées :

 : 0596 71 20 10
fax : 0596 71 20 15
 : odyssi@odyssi.fr
site internet : www.odyssi.fr
Pages Facebook & Twitter

Adresse : 7-9, rue des Arts et Métiers
Bâtiment Flore Gaillard
Lot. Dillon Stade
BP162 - 97202 Fort-de-France Cedex

1.5 Charte graphique

♦ LE NOM de l'Entreprise :

ODYSSI fait référence à dlo bòkay (eau d'ici) et à l'Odyssée qui est synonyme de voyage et de grands territoires.



ODYSSI
Dlo bòkay

♦ LE LOGO

Image plurielle :

- ♦ Cratère du haut s'écoule de l'eau
- ♦ Soleil : qui baigne dans l'eau

♦ LE SLOGAN

ODYSSI est la seule structure de production et de distribution d'eau potable entièrement martiniquaise. Le slogan est donc tout naturellement "Dlo bò bay".

Le slogan et le logo sont des signes extérieurs de l'Entreprise. Ils participent à sa notoriété par l'image qu'elle véhicule.



L'ANIMAL-SYMBOLE

ODYSSI dispose d'un animal-symbole : l'écrevisse. Plus communément connue en Martinique sous le nom de Cribich, ce crustacé de plus en plus rare, est synonyme de rivières propres.

2 HISTORIQUE

7 novembre 2003 : création d'une Régie par délibération de la CACEM

2004 :

- Transfert de la compétence eau à la CACEM
- La RPEA et l'ex-SIAFOS laissent place à ODYSSI dont le slogan est « Dlo Bòkay ».

Février 2005 : ODYSSI, 1er EPIC des Antilles à être certifié ISO 9001 version 2000.

Décembre 2005 : obtention du Prix Qualité Martinique décerné par l'ADEM - Mention "Service à la Collectivité".

2006 : création du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

2007 : exploitation de l'assainissement à Saint-Joseph.

2013 :

- exploitation de l'assainissement sur l'ensemble des communes de la CACEM
- ODYSSI se lance sur les réseaux sociaux : travaux, manifestations, informations utiles sur l'eau, casses... ODYSSI est désormais en contact permanent avec ses abonnés et usagers.
- Inauguration de l'UTMV : Unité de Traitement des Matières de Vidange pouvant accueillir l'ensemble des matières de vidange de l'île.

2014 :

- Mise en service de l'UTMV
- Paiement en ligne et par téléphone des factures d'eau
- Délibération CACEM pour la reprise en Régie de l'exploitation de l'eau sur les communes du Lamentin et de Saint-Joseph

2015 :

- ⇒ Janvier : Reprise en Régie de l'exploitation en eau potable des communes du Lamentin et de Saint-joseph
- ⇒ Janvier : Ouverture d'une seconde agence clientèle et d'un Centre de Contacts (services à distance) sur la commune du Lamentin
- ⇒ Décembre : Délibération de la CACEM pour la reprise en Régie de Schoelcher

3 LA SATISFACTION DES USAGERS ET ABONNES

Un service de qualité

ODYSSI assure une qualité de service à toutes les étapes de la filière, du captage à la relation aux usagers et abonnés. La priorité en la matière est de délivrer aux usagers une eau de qualité à un juste prix.

L'entreprise publique ne cesse de démontrer son engagement sociétal en se fondant sur l'une de ses convictions fondatrices : l'eau est un bien commun précieux qui doit être accessible à tous. Mesures d'aide en faveur des plus démunis, accompagnement des usagers à la maîtrise de la consommation, sensibilisation et information du public sur l'origine et les enjeux de l'eau.. La proximité, la solidarité et la pédagogie sont au cœur de ses actions

Une “culture client”

Le succès de la relation client s'appuie sur la capacité de l'entreprise à écouter son environnement, à redéfinir sa culture du service client et à mettre en place des canaux de communication interconnectés qui lui permettent d'interagir.

Engagée de longue date au service des usagers, ODYSSI donne une nouvelle dimension à la relation client. Cette orientation découle du principe qu'un service public se doit d'être aussi performant qu'une entreprise privée tout en portant les valeurs qui lui sont propres : engagement, esprit d'équipe, l'abonné d'abord.

Cet engagement passe par un processus d'évaluation et d'amélioration continue qui s'appuie sur l'analyse approfondie d'enquêtes de satisfaction régulières et d'une écoute client active via son centre de contacts, les agences clientèles, les réseaux sociaux et ses différentes actions de communication. Cette démarche permet ainsi de comprendre les attentes nouvelles et de dégager des pistes de progrès.

*Centre de contacts : taux de satisfaction
96,8% (octobre 2015)*

84% des appels pris en charge en moins de 60 secondes

5 janvier 2015 : ouverture du centre de contacts ODYSSI

L'évolution des technologies de communication révolutionne la relation clients/entreprises. Les consommateurs sont désormais plus mobiles, plus connectés et plus participatifs, plus rapidement informés, ils s'attendent à ce que les entreprises s'adaptent à leurs exigences. ODYSSI en tant que prestataire de service est lui aussi concerné par ce changement de comportement des consommateurs.

Ces derniers souhaitent pouvoir effectuer leurs démarches à distance, sont demandeurs d'informations, ont des attentes sur l'efficacité de nos services ainsi que sur la disponibilité et l'attention que nous leurs accordons.

Pour faire face à ces évolutions, ODYSSI a su s'adapter, à la fois dans sa manière d'envisager stratégiquement la Relation client mais également du point de vue de son organisation. Nous sommes donc passés d'une Gestion de la Relation Clientèle à une Relation Clientèle Multicanal en mettant en place un Centre de Service à distance.

Ce centre de contacts qui a été mis en place le 5 janvier 2015, à en charge l'ensemble de la relation dématérialisée avec les clients. Afin de répondre aux mieux aux clients, l'amplitude horaire de l'accueil téléphonique a été entièrement revue, elle est passée de 35h à 50h par semaine. Le centre de contacts répond à l'ensemble des questions du lundi au vendredi de 7h15 à 17h.

Les conseillers assurent un service rapide, efficace et de qualité sur l'ensemble du parcours client, que ce soit par mail, téléphone, internet et même WhatsApp et les réseaux sociaux. L'offre couvre l'ensemble de la chaîne de services au client final (BtoB ou BtoC), de la demande d'informations, aux réclamations en passant par l'assistance technique ou encore le recouvrement et le standard.

Le centre de contacts ODYSSI gère en moyenne près de 6000 appels et traite plus de 1200 dossiers par mois (réclamations, abonnements, demandes diverses...).



Chaque année ODYSSI se déploie sur le territoire de la CACEM en participant ou étant partenaire de plusieurs évènements dans divers domaines (culture, sport, développement durable...) : Journée mondiale de l'eau, Fête de la Science...

Lafonten Piblik : ODYSSI le partenaire "bien être" des grands évènements.

Lancé en 2014, l'opération Lafonten Piblik a été renouvelée à l'occasion du carnaval 2015. 2 bars à eau ont été installés à Fort de France afin de rafraîchir les carnavaliens. Plus de 25 mètres de robinets ont été installés boulevard du Chevalier Ste Marthe (angle du boulevard Alfassa) et 10 mètres face au marché aux poissons.

Pour ODYSSI, fournir de l'eau en abondance aux Martiniquais pendant tout le carnaval est un geste fort, pour rappeler que l'eau est un bien public essentiel à la santé, pour limiter les abus...

Une pluie de fraîcheur sur le Marathon

Acteur public engagé dans différentes actions sportives et populaires, ODYSSI a décidé d'être partenaire du au 31^{ème} semi-marathon international de Fort-de-France, en apportant aux coureurs fraîcheur et bien-être.

ODYSSI a installé 4 très grands brumisateurs sur le parcours du semi-marathon, afin de procurer aux athlètes un agréable moment de fraîcheur et une assurance de maintenir le corps à une température sans risque.

Les journées du Patrimoine

Pour les 32^{èmes} Journées européennes du Patrimoine, ODYSSI a ouvert les portes d'un équipement urbain peu connu et pourtant incontournable du bien être quotidien fooyalais : l'autocurage de Fort-de-France (dispositif d'assainissement des eaux usées). Agé de 50 ans, il s'agit d'un des rares sites mondiaux du genre à être encore en état de marche et à fonctionner quotidiennement. Les visiteurs ont été nombreux à découvrir ce monument, qui continue aujourd'hui encore d'assainir la ville et qui présente un grand intérêt architectural et industriel

Une communication de proximité

ODYSSI a fait le choix d'une communication de proximité pour incarner et faire connaître ses missions d'intérêt général

Une mission de sensibilisation : la consommation responsable

ODYSSI développe une vision solidaire du service qu'elle offre à ses clients. Elle invite tous les usagers à adopter une consommation maîtrisée.

Enfants, adolescents, personnes en situation précaire ou public familial, tous sont sensibilisés à la consommation responsable, qui réduit la facture d'eau.

Aller à la rencontre des plus démunis

En 2015, ODYSSI a poursuivi ses actions pédagogiques auprès de populations en situation de précarité avec l'appui des assistantes sociales et de différentes structures qui œuvrent dans le domaine : CCAS, Boutique Sociale. Plusieurs actions d'animation autour de la maîtrise de l'eau et de la lutte contre les fuites ont été mises en place

Sensibiliser les plus jeunes.

Pour sensibiliser les plus jeunes à la préservation de la ressource, ODYSSI propose toute l'année une programmation dédiée : visites guidées, spectacles, ateliers pédago-ludiques (Village de l'eau)....

Ainsi, plus de 2 000 enfants ont reçu une sensibilisation à la bonne gestion de l'eau.

Accompagner et informer les professionnels

Sensibiliser et accompagner les Professionnels

Souhaitant concilier une gestion optimisée de la ressource et une offre de services de qualité pour les usagers professionnels, ODYSSI a organisé en 2015 deux rencontres Eaux et Pro. Ces rencontres visent à échanger avec différents corps de métiers afin de les informer sur la réglementation en vigueur mais également mieux appréhender leurs éventuelles problématiques.

2015 : Retour en gestion publique de l'eau du Lamentin et de St-Joseph

ODYSSI s'est vu confier, depuis le 1^{er} janvier 2015, la responsabilité de l'approvisionnement et de la distribution en eau potable, pour tous les résidants du Lamentin et de Saint-Joseph. Ces deux communes étaient auparavant desservies par la SME. Ce changement intervient à la suite d'une décision de la CACEM (validée en conseil communautaire le 28 février 2014) et s'inscrit dans une politique d'harmonisation de la gestion de la distribution de l'eau sur le territoire CACEM ».

Ayant pour objectif de servir au mieux ces 25 000 nouveaux abonnés, ODYSSI a engagé plusieurs aménagements dans son organisation. Une nouvelle agence destinée à la clientèle, ainsi qu'un centre de contacts, ont ouverts le 5 janvier 2015.

Une nouvelle agence ODYSSI

Cette nouvelle agence est un des investissements majeurs réalisés par ODYSSI. Sa situation de premier plan, juste au-dessus de la Galleria, dans l'immeuble où était auparavant la concession Mercedes, lui permet de recevoir les 25 000 abonnés du Lamentin et de Saint-Joseph. Cette agence dispose également d'une borne de paiement permettant à tous les abonnés de régler leur facture, même en dehors des heures d'ouverture de l'agence.

Un pôle dédié aux professionnels

A l'occasion de la reprise du Lamentin et de Saint-Joseph, ODYSSI a mis en place un service dédié aux professionnels : ODYSSI Solutions Services. La commune du Lamentin regroupe en effet un grand nombre d'entreprises et notamment des industries, dont les besoins en eau potable sont pour certaines très élevés. Les spécificités de ces clients nécessitent une réponse adéquate, afin de leur donner toute satisfaction quant à leur approvisionnement en eau et plus généralement, pour la gestion de leur consommation de la ressource.

Ce service englobe plusieurs prestations, destinées à faire connaître aux professionnels divers aménagements réservés au mode de consommation et aux installations qui leur sont propres.

Le pôle professionnels est localisé dans la nouvelle agence d'Acajou.

ODYSSI au 1^{er} janvier 2015 :

- près de 60 000 abonnés en eau potable ;
- Exploitation de 797 km de réseau d'eau potable, Ouverture d'une nouvelle agence clientèle ;
- Ouverture d'un centre de contacts
- Mise en place d'un pôle professionnels



Pour vérifier la satisfaction des nouveaux abonnés Odyssi provenant de ce transfert, les citoyens abonnés de ces communes ont été sondés un an après la reprise par l'organisme de sondage indépendant **LHdom**

Les abonnés du Lamentin et St Joseph ont bien compris la communication qui leur a été transmise les informant qu'Odyssi était devenu leur fournisseur d'eau potable et ont vécu ce changement, soit dans la continuité (sans aucun désagrément pour plus de 84%), soit en mode positif, appréciant le sérieux, l'accessibilité et la réactivité d'Odyssi.

Les abonnés ont particulièrement apprécié l'accueil en agence Odyssi, notant très favorablement l'amabilité, la qualité des réponses et le faible temps d'attente au regard du précédent fournisseur d'eau. Autre fait marquant, le choix des modes de paiement est particulièrement important et apprécié par ces nouveaux abonnés d'Odyssi.

Ainsi la reprise du Lamentin et St Joseph par Odyssi est considéré par les citoyens comme un fait positif, n'entrant aucune réaction négative majeure et confortant la vision, à près de 80% des interrogés de ces deux communes : "l'eau du robinet est un bien public, sa distribution doit donc être assurée par un opérateur public".

D'autre part, sur l'aspect plus technique, Odyssi a dû réajuster ses prévisions d'organisation dès janvier 2015 face à la reprise du Lamentin et St Joseph. En effet, le transfert des données de la SME a été moins précis qu'attendu notamment en ce qui concerne les données clients et l'état annoncé des réseaux plus laborieux (plans imprécis, données inexactes...).

Malgré ce, Odyssi est fière d'avoir su répondre à la majorité des urgences et des besoins, relevant le défi d'une gestion efficace de la distribution en eau potable.

4 ODYSSI EN QUELQUES CHIFFRES

4.1 EAU POTABLE

4.1.1 INDICATEURS RELATIFS AUX ABONNES

L'année 2015 a été marquée par la reprise en Régie de l'exploitation des communes du Lamentin et de Saint-Joseph, qui se traduit notamment par l'augmentation du nombre d'abonnés et par l'augmentation de la population desservie.

INDICATEURS	2013	2014	2015	Evolution 2015/2014	
Nombre total d'abonnements (nb)	34 528	34 693	60 731	↗	+ 75,05%
Nombre d'abonnements - Diamètre 15 à 20	33 176	33 482	59 016	↗	+ 76,26%
Nombre d'abonnements - Diamètre 30	399	365	521	↗	+ 42,74%
Nombre d'abonnements - Diamètre 40	763	697	913	↗	+ 30,99%
Nombre d'abonnements - GROS - CONSOMMATEURS	190	149	281	↗	+ 88,59%
Nombre d'abonnements Fort-de-France	34 528	34 693	35 402	→	+0,48%
Nombre d'abonnements Lamentin			18 575		
Nombre d'abonnements Saint-Joseph			6 717		
Population légale desservie par ODYSSI (population totale INSEE au 1er janvier de l'année n+1) (nb)	88 182	87 017	143 357	↗	+ 64,75%
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées pour 1000 abonnés (%)	0,93	12,25	6,80	↘	-5,45 pt
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	92,51%	94,24%	87,99	↘	-6,25 pt
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	24H	24H	24H	→	-
Taux de réclamations pour 1000 abonnés (%)	18,0	18,4	19,5	↗	+1,12 pt

4.1.2 INDICATEURS RELATIFS A LA QUALITE DE L'EAU

INDICATEURS	2013	2014	2015	Evolution 2015/2014
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire – microbiologie (%)	100,00%	98,89%	99,42%	→ +0,53 pt
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire – physico-chimique (%)	99,62%	99,26%	99,13%	→ -0,13pt
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (en %) <i>60 % Arrêtés préfectoraux obtenus, en cours de mises en œuvre (acquisitions de terrains, réalisation de servitudes, de travaux).</i>	60	60	60	→ -

4.1.3 INDICATEURS RELATIFS AU RESEAU

On note pour 2015, l'intégration des volumes du Lamentin et de Saint-Joseph.

Faute de compteurs sur les points de livraison à ODYSSI, les calculs des rendements se font sur la base des **volumes issus des compteurs de sectorisation** et des volumes comptabilisés par ODYSSI pour les communes du Lamentin et de Saint-Joseph.

INDICATEURS	2013	2014	2015	Evolution 2015/2014
Nb total de km de réseaux ¹ (<i>hors branchements</i>) (km)	360,769	363,709	797,603	↗ + 119,30%
Volume prélevé Didier	5 393 154	5 262 338	5 393 154	↗ + 2,49%
Volume prélevé Durand	8 260 781	8 836 655	8 230 994	↘ - 6,85%
Volume total prélevé (m ³)	13 653 935	14 098 993	13 624 148	↘ - 3,37%
Volume importé Lamentin			3 855 849	
Volume importé Saint-Joseph			1 524 308	
Volume importé (Lamentin et Saint-Joseph) ²			5 380 157	
Volume produit	12 984 555	13 475 544	13 409 316	↘ - 0,49%
Volume mis en distribution (m ³)	11 758 153	11 731 568	17 032 512	↗ + 45,19%
Volume comptabilisé vendu en gros	1 226 402	1 743 976	1 756 961	↗ + 0,74%
Rendement du réseau de distribution ODYSSI (%)	59%	60%	63%	↗ +3 pt
Rendement du réseau de distribution Fort-de-France (%)	59%	60%	60%	→ -

¹ Augmentation due à la reprise du Lamentin et de Saint-Joseph. Le patrimoine lié au transfert n'est cependant pas encore mis à disposition à ODYSSI.

² Volume importé estimé : fiabilisation des volumes comptés en attente de pose de compteurs de livraison.

INDICATEURS	2013	2014	2015	Evolution 2015/2014	
Rendement du réseau de distribution Lamentin (%)			82%		
Rendement du réseau de distribution Saint-Joseph (%)			50%		
Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j)	50	49	27	↓	-22 m ³ /km/j
Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /km/j)	41	41	23	↓	-18 m ³ /km/j
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	10	25	27	↗	+2 pt
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (Fort-de-France) (%) ³	0,76	0,75	0,74	→	- 0,01 pt

4.1.4 INDICATEURS RELATIFS A TARIFICATION

La reprise a générée une augmentation des recettes d'ODYSSI, cependant compte tenu du rythme de facturation les nouveaux clients n'ont pas été facturés sur une année pleine.

Durant L'année 2015, les tarifs n'ont pas été modifiés sur les différentes communes exploitées par ODYSSI. C'est au 1^{er} janvier 2016 que les tarifs ont été harmonisés sur les 4 communes.

INDICATEURS	2013	2014	2015	Evolution 2015/2014	
Volumes facturés (m ³)	6 562 034	7 003 335	9 511 999	↗	+35,82%
Dont volumes facturés vendu en gros (m ³)	1 226 402	1 734 240	1 756 961	↗	+1,31%
Volumes facturés eau brute		134 576	99 903	↓	-25,76%
Volumes facturés FDF (hors vente en gros)	5 335 632	5 134 519	5 083 126	↓	-1%
Volumes facturés Lamentin			2 041 564		
Volumes facturés Saint-Joseph			530 445		
Montants facturés (€)	12 553 103	12 867 817	19 324 152	↗	+50,17%
Volume surtaxe eau facturé (commune de Schoelcher)(m ³)	1 243 047	1 210 081	1 195 894	↓	-1,17%
Montant facturé surtaxe eau (commune de Schoelcher) (€)	75 185,99	37 296,7	28 702	↓	-3,81%
Les indicateurs ci-dessous sont établis au 1/01/N+1 BASE 120 m ³ – COMMUNE DE FORT-DE-FRANCE					
Redevance ODYSSI (pour 120m ³) ⁴	217,20 €	217,20 €	203,80 €	↓	-6,17%
Prime fixe annuelle (ODYSSI)	68,60 €	68,60 €	68,60 €	→	0%

³ Indicateurs basés sur les linéaires posés durant les 5 dernières années, il ne peut être calculé pour les communes du Lamentin et Saint-Joseph.

⁴ 01/01/2016 : application des nouveaux tarifs => part variable progressive entraînant une baisse des tarifs sur la base d'une facture de 120m³.

INDICATEURS	2013	2014	2015	Evolution 2015/2014	
Redevance Préservation de la ressource (ODE) (pour 120m ³)	14,40 €	14,40 €	14,40 €	→	0%
Redevance Pollution domestique (ODE) (pour 120 m ³)	30,00 €	30,00 €	30,00 €	→	0%
OMR (pour 120m ³)	4,287 €	4,953 €	4,752 €	→	-4,06%
TVA à 2,10% (pour 120 m ³)	6,93 €	6,93 €	6,65 €	→	-4,06%
Prix TTC du service pour 120m³	341,42 €	342,09 €	328,20 €	↓	-4,06%
Redevance ODYSSI au m ³ (base 120m ³)	1,81 €	1,81 €	1,70 €	↓	-6,17%
Prix TTC au m³ sur la base d'une facture de 120m³	2,85 €	2,85 €	2,74 €	↓	-4,06%
Surtaxe eau potable au m ³ (commune de Schœlcher)	0,03 €	0,03 €	0,03 €	→	0%

Les indicateurs ci-dessous sont établis au 1/01/N+1
BASE 120 m³ – COMMUNE DU LAMENTIN ET SAINT-JOSEPH

Redevance ODYSSI (pour 120m ³)		249,068	203,80 €	↓	-18,17%
Prime fixe annuelle (ODYSSI)		43,28€	68,60 €	↗	+58,50%
Redevance Préservation de la ressource (ODE) (pour 120m ³)		14,40 €	14,40 €	→	0%
Redevance Pollution domestique (ODE) (pour 120 m ³)		30,00 €	30,00 €	→	0%
OMR (pour 120m ³)		5,051 €	4,752 €	↓	-5,92%
TVA à 2,10% (pour 120 m ³)		7,07 €	6,65 €	↓	-5,92%
Prix TTC du service pour 120m³		348,87 €	328,20 €	↓	-5,92%
Redevance ODYSSI au m ³		2,08 €	1,70 €	↓	-18,17%
Prix TTC au m³ sur la base d'une facture de 120m³		2,91 €	2,74 €	↓	-5,92%

4.1.5 INDICATEURS RELATIFS A LA GESTION FINANCIERE

INDICATEURS	2013	2014	2015	Evolution 2015/2014	
Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3) EAU + ASS	0,0056	0,0058	0,0059	→	+0,61%
Recettes réelles	15 774 794	15 592 629	23 372 813	↗	+49,90%
Dépenses réelles	13 044 791	14 495 667	18 633 218	↗	+28,54%
Epargne brute (€)	2 730 003	1 096 963	4 739 595	↗	+332,07%
Dettes financières	13 967 952	16 358 596 ⁵	15 229 380	↓	-6,90%

⁵ Conversion de la dette envers la ville de Fort-de-France en dette financière.

INDICATEURS	2013	2014	2015	Evolution 2015/2014	
Durée d'extinction de la dette de la collectivité (année) <i>nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires (dette financière)</i>	5,12	14,91	3,21	↓	-11 3/4 ans
Taux d'impayés pour les factures d'eau de l'année précédente EAU (Fort-de-France) au 31/12 de l'année N sur les factures de l'année N-1	5,64%	6,50%	9,14%	↗	+2,64pt
Montant des travaux PPI toutes communes confondues	894 760	320 399	587 788 €	↗	+ 83,45%
PPI voté (BP+BS+DM+RAR)	1 105 048	1 008 239	1 153 638	↗	+13,30%
Taux d'exécution du PPI	80,97%	31,78%	50,95%	↗	+19,48 pt

4.2 ASSAINISSEMENT COLLECTIF

4.2.1 INDICATEURS RELATIFS AUX ABONNES

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2013	2014	2015	Evolution 2015/2014	
Population légale (population totale INSEE au 1er janvier de l'année n+1) (nb)	Fort-de-France	88 182	87 017	85 295	↓	-1,97%
	Schoelcher	21 026	20 490	20 290	↓	-0,98%
	Saint-Joseph	17 221	17 016	17 221	↗	+1,20%
	Lamentin	40 129	40 470	40 841	↗	+0,92%
	TOTAL ODYSSI	166 558	164 989	163 647	↓	-0,81%
Nombre d'abonnements (nb) assainissement collectif	Fort-de-France	21 284	20 449	20 672	↗	+1,09%
	Schoelcher	5 735	5 988	6 007	→	+0,32%
	Saint-Joseph	727	722	783	↗	+8,45%
	Lamentin	8 118	8 453	8 931	↗	+5,65%
	TOTAL ODYSSI	35 864	35 612	36 393	↗	+2,19%
Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées (nb)	Fort-de-France	54 358	51 274	49 806	↓	-2,89%
	Schoelcher	12 694	12 759	12 305	↓	-3,56%
	Saint Joseph	1 903	1 876	2 007	↗	+7,03%
	Lamentin	18 286	19 001	19 637	↗	+3,35%
	TOTAL ODYSSI	87 241	84 461	83 755	↓	-1,38%
Taux d'abonnés raccordés à l'assainissement collectif (%)	Fort-de-France	62%	58%	58%	→	-0,55 pt
	Schoelcher	60%	62%	61%	→	-1,63 pt
	Saint Joseph	11%	11%	12%	→	0,63 pt
	Lamentin	46%	47%	48%	→	1,13 pt
	TOTAL ODYSSI	52%	51%	52%	→	-0,17 pt
Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers (nb pour 1000 habitants desservis) (‰)		0	0,01	0,01	→	+0 pt

4.2.2 INDICATEURS RELATIFS AU RESEAU ET A LA COLLECTE

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2013	2014	2015	Evolution 2015/2014	
Linéaire de réseau (hors branchement) (km)	Fort-de-France	200,00	200,32	200,32	→	+ 0,00%
	Schoelcher	46,73	46,83	46,83	→	+ 0,00%
	Saint Joseph	6,33	6,42	6,42	→	+ 0,00%
	Lamentin	72,43	73,48	75,99	↗	+ 3,41%
	TOTAL ODYSSI	325,49	327,06	329,57	→	+ 0,77%
Nombre de conventions de déversement d'effluents d'établissement dans le réseau de collecte des eaux usées (nb)	Fort-de-France	2	4	4	→	-
	Schoelcher	0	0	0	→	-
	Saint Joseph	0	0	0	→	-
	Lamentin	0	4	4	→	-
	TOTAL ODYSSI	2	8	8	→	-

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2013	2014	2015	Evolution 2015/2014	
Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau		10,45	10,40	9,71	→	-0,69 pt
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (%)		0,7956	0,7565	0,8787	→	+0,12 pt
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées		10	25	27	→	+2pt
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées		50	50	50	→	-

4.2.3 INDICATEURS RELATIFS A L'EPURATION

Les conformités (données extraites du site : <http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/liste.php>)

STEU	Conformité globale équipement au 31/12/2014	Conformité globale performance en 2014	Conformité réseau
FORT-DE-FRANCE-LONG PRE	Oui	Oui	Oui
FORT-DE-FRANCE Lunette Bouillée	Oui	Oui	Oui
FORT-DE-FRANCE-POINTE DES NEGRES	Oui	Oui	Oui
FORT-DE-FRANCE-GODISSARD	Oui	Oui	Oui
FORT-DE-FRANCE-DILLON 1	Oui	Oui	Oui
FORT-DE-FRANCE-DILLON 2	Oui	Oui	Oui
FORT-DE-FRANCE-ACAJOU	Non	Non	O
LAMENTIN GAIGNERON	Oui	Oui	Oui
LAMENTIN PELLETIER DESIRADE	Oui	Oui	Oui
SAINT-JOSEPH-Bambou-Duchamp	Non	Non	-
SAINT-JOSEPH-Belle-Etoile	Oui	Oui	-
SAINT-JOSEPH-Choisy	Non	Oui	-
SAINT-JOSEPH-Les Hameaux	Oui	Oui	-
SAINT-JOSEPH-ROSIERES	Oui	Oui	Oui
SAINT-JOSEPH-Presqu'ile	Oui	Oui	-
SAINT-JOSEPH-Ravine Blanche Nord	Oui	Non	-
SAINT-JOSEPH-Ravine Blanche Sud	Oui	Oui	-
SCHOELCHER FOND LAYAHE	Oui	Oui	Oui

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2013	2014	2015	Evolution 2015/2014	
Charge entrante en DBO5 en Kg/j	Godissard	149,8	265,4	135,8	↓	-49%
	Dillon 1	646,5	681,4	559,9	↓	-18%
	Dillon 2	1288,1	1 814,8	1 709,6	↓	-6%
	Pointe des Nègres	1053,6	988,1	871,4	↓	-12%
	Fond-Lahayé	99,7	71,5	88,2	↗	+23%
	Rosières	86,6	81,3	86,6	↗	+7%
	Acajou	355,9	288,0	291,9	→	+1%
	Gaigneron	648,1	736,0	532,4	↓	-28%
	Pelletier Désirade	69,6	39,1	107,4	↗	+175%
	ODYSSI	4 398	4 965	4 383	↓	-12%
Conformité de la performance des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	Godissard	100%	96%	100%	→	+4 pt
	Dillon 1	97%	97%	97%	→	+0 pt
	Dillon 2	100%	100%	100%	→	+0 pt
	Pointe des Nègres	100%	96%	100%	→	+4 pt
	Fond-Lahayé	100%	86%	100%	→	+14 pt
	Rosières	100%	93%	87%	→	-6 pt
	Acajou	0%	0%	0%	→	+0 pt
	Gaigneron	100%	100%	100%	→	+0 pt
	Pelletier Désirade	100%	100%	100%	→	+0 pt
	TOTAL ODYSSI	96%	94%	94%	→	+0 pt
Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration en TMS	Godissard	39,49	42,00	40,80	↓	-2,86%
	Dillon 1	144,61	257,99	376,31	↗	45,86%
	Dillon 2	179,75	305,66	390,23	↗	27,67%
	Pointe des Nègres	284,21	298,97	304,71	→	1,92%
	Fond-Lahayé	5,25	12,58	6,94	↓	-44,83%
	Rosières	5,73	12,36	10,72	↓	-13,27%
	Acajou	16,39	16,32	28,97	↗	77,51%
	Gaigneron	138,70	203,48	184,44	↓	-9,36%
	Pelletier Désirade	6,03	0,45	2,70	→	500,00%
	ODYSSI	820,16	1149,81	1345,82	↗	40,19%
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation		0%	98%	100%	↗	+2pt

4.2.4 INDICATEURS RELATIFS A TARIFICATION

INDICATEURS	2013	2014	2015	Evolution 2015/2014	
Volumes facturés (m ³)	4 854 756	4 731 162	4 670 947	↗	-1%
Montants facturés (€ TTC)	9 920 187	9 921 739	9 891 114	↗	0%
Prix unique de l'assainissement collectif sur le territoire de la CACEM					
Les indicateurs ci-dessous sont établis au <u>1^{er} janvier N+1</u>					
Base 120 m³					
Montant Prime fixe	46,47 €	46,47 €	56,00 €	↗	+21%
Redevance (consommation)	211,20 €	211,20 €	211,20 €	↗	+0%
Redevance modernisation des réseaux	18,00 €	18,00 €	18,00 €	↗	+0%
TVA	5,79 €	5,79 €	5,99 €	↗	+3%
Facture TTC 120m³	281,46 €	281,46 €	291,19 €	↗	+3%
Tarif au M ³					
Base 120 M ³					
Prix TTC au m ³ (base 120m ³)	2,35 €	2,35 €	2,43 €	↗	+3%
Redevance au m ³	1,76 €	1,76 €	1,76 €	↗	+0%

4.2.5 INDICATEURS RELATIFS A LA GESTION FINANCIERE

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2013	2014	2015	Evolution 2015/2014
Montant financier des travaux engagés (€)		6 175 209	1 204 332	1 151 326	↘ -4%
PPI voté (BP+BS+DM)+RAR		6 235 700	2 160 785	6 468 594	↗ + 199%
Taux d'exécution du PPI		99%	56%	18%	↘ - 37,94 pt
Epargne brute (€)		4 250 189	2 360 878	2 842 808	↗ + 20%
Dettes financières		15 408 078	18 954 088	17 723 157	↘ - 6%
Durée d'extinction de la dette de la collectivité <i>nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires (dette financière)</i>		3,63	8,03	6,23	↘ - 1,79 an
Taux d'impayés pour les factures d'eau de l'année précédente ASS au 31/12 de l'année n sur les factures de l'année n-1	Fort-de-France	10,35%	8,64%	11,78%	↗ +3,14pt

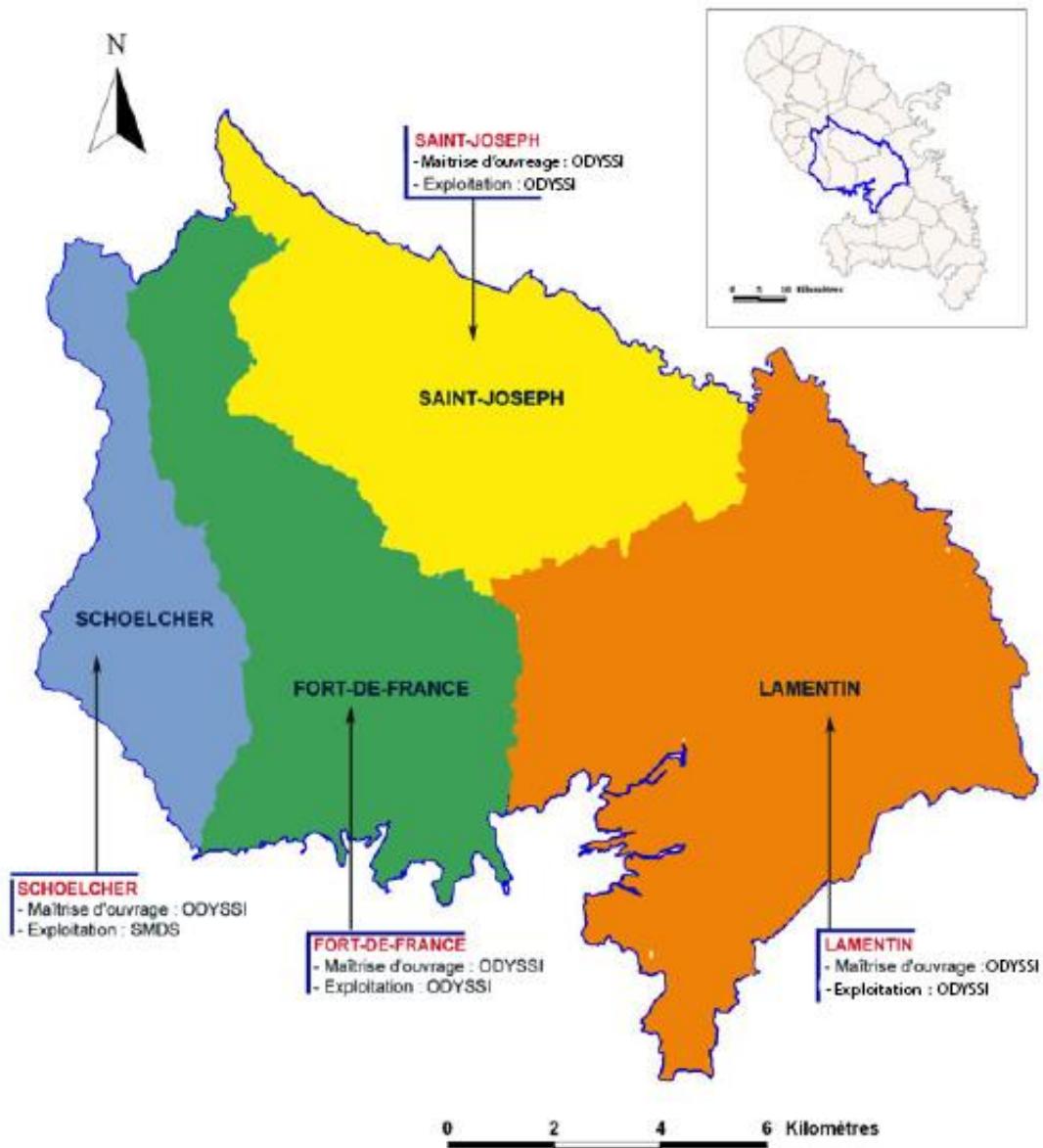
4.3 ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

INDICATEURS		2013	2014	2015	Evolution 2015/2014
Estimation du nombre d'habitants non desservis par un réseau de collecte des eaux usées	Fort-de-France	33 824	36 169	35 489	↘ - 1%
	Schoelcher	8 332	7 750	7 985	↗ +3%
	Saint Joseph	15 318	15 140	15 214	→ +0%
	Lamentin	21 843	21 469	21 204	↘ - 1%
	TOTAL ODYSSI	79 317	80 528	79 892	→ - 0%
Nombre de foyers raccordés à l'assainissement non collectif	Fort-de-France	13 244	14 421	14 730	↗ +3%
	Schoelcher	3 764	3 637	3 898	↗ +7%
	Saint-Joseph	5 853	5 828	5 934	↗ +2%
	Lamentin	9697	9551	9644	↗ +1%
	TOTAL ODYSSI	32 558	33 437	34 206	↗ +3%
Nombre de dossiers de contrôle du neuf reçus	Fort-de-France	144	248	232	↘ - 6%
	Schoelcher	35	54	60	↗ +11%
	Saint Joseph	64	107	106	↘ - 1%
	Lamentin	189	241	284	↗ +18%
	TOTAL ODYSSI	432	650	682	↗ +5%
Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (indicateur modifié suite à l'arrêté du 2 décembre 2013)	Fort-de-France	13%	13%	13%	→ -
	Schoelcher	3%	3%	3%	→ -
	Saint Joseph	5%	5%	5%	→ -
	Lamentin	19%	19%	19%	→ -
	TOTAL ODYSSI	13%	13%	13%	→ -
Diagnostic assainissement réalisés dans le cadre de transactions immobilières	Fort-de-France	79	114	127	↗ +11%
	Schoelcher	8	15	22	↗ +47%
	Saint Joseph	12	28	22	↘ - 21%
	Lamentin	34	34	38	↗ +12%
	TOTAL ODYSSI	133	191	209	↗ +9%
Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif ⁶		130	130	130	→ 0%
Contrôle du neuf au 1er janvier de l' année n+1 contrôle de conception		187 €	187 €	187 €	→ 0%
Contrôle du neuf au 1er janvier de l' année n+1 contrôle de réalisation		97 €	97 €	97 €	→ 0%

⁶ Octobre 2013: Délibération n° CC 05 86, du 23/07/2010, portant approbation de la prise de compétences Entretien et Réhabilitation des installations d'assainissement non-collectif et unité de traitement des matières de vidange.

INDICATEURS	2013	2014	2015	Evolution 2015/2014	
Contrôle de l'existant au 1er janvier de l' année n+1	84 €	84 €	84 €	→	0%
Diagnostic assainissement préalable à la vente d'un immeuble (de 0 à 2 appartements par immeuble)	200 €	200 €	200 €	→	0%

SERVICE EAU POTABLE



1 PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

En 2014, la CACEM décide de l'intégration de la compétence eau potable des communes du Lamentin et de Saint Joseph, ce qui occasionne un nouveau chantier organisationnel à d'ODYSSI.

Tous les services d'ODYSSI ont été impactés :

- Direction exploitation
- Direction clientèle
- Création du centre de contact
- Finances et facturation
- Agence comptable
- Ainsi que les services supports (Direction des systèmes d'information, logistique...)

17 salariés provenant de la SME ont été intégrés au personnel d'ODYSSI ainsi que 10 contrats de professionnalisation pour le centre de contact.

Afin de mieux prendre en compte les attentes des clients, la direction clientèle regroupe désormais tous les services en lien avec les clients : gestion administrative et gestion technique des demandes des clients.

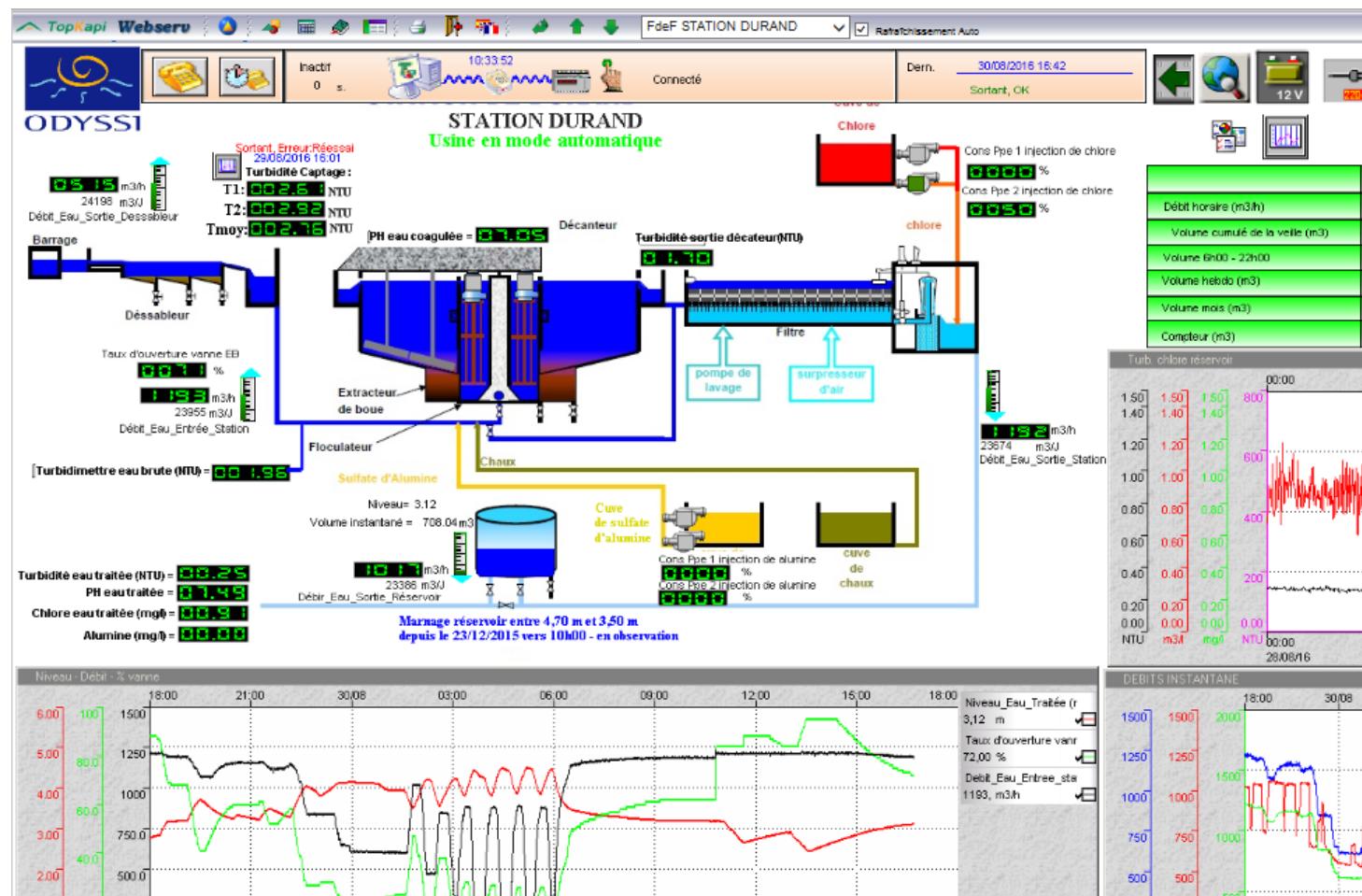
La mise en place du centre de contact permet un traitement à distance de la demande des clients.

La direction exploitation se consacre désormais à la production et à la distribution de l'eau potable ainsi qu'à la collecte et au traitement des eaux usées. Elle intègre les services associés : électromécanique et télégestion.

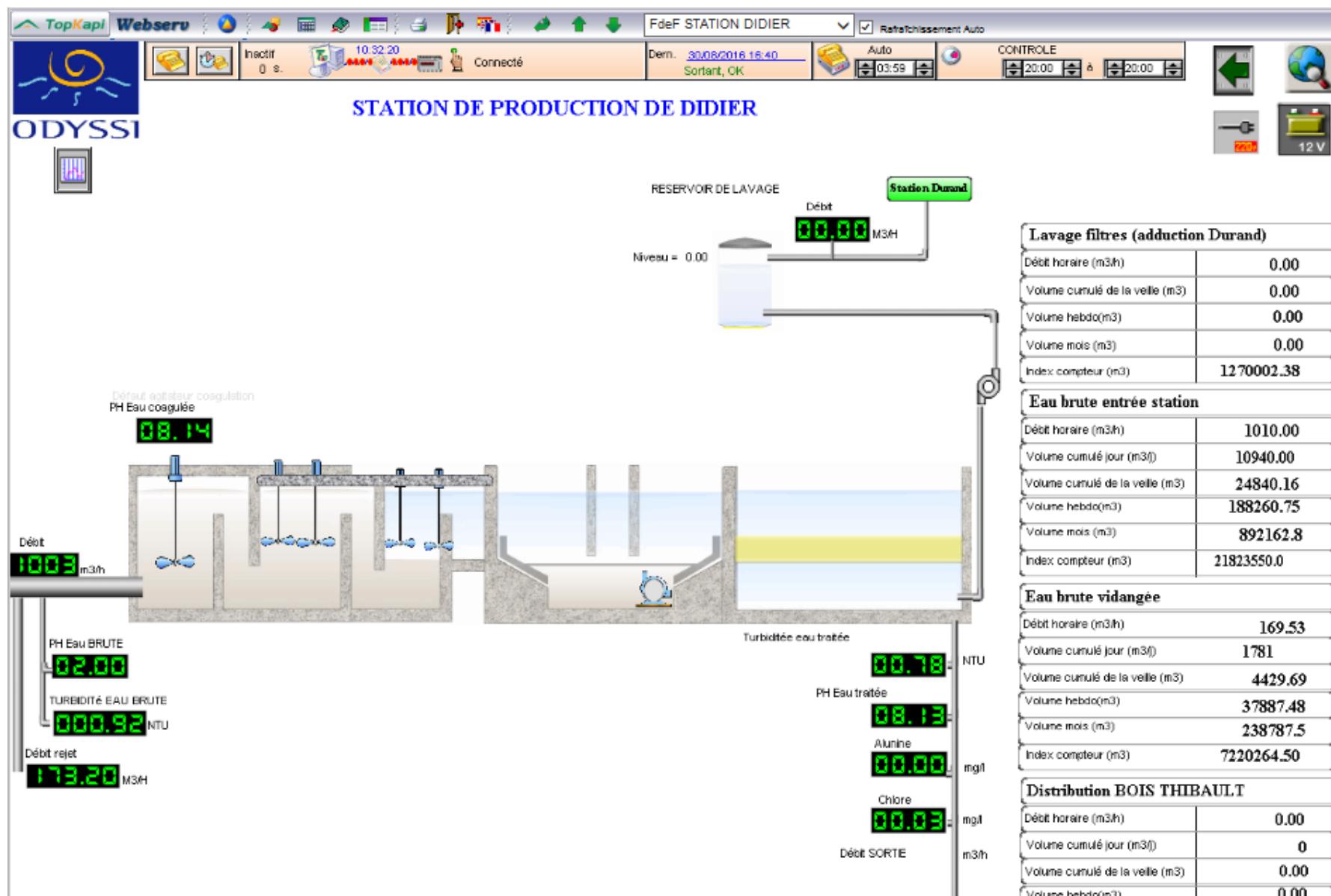
5 LE RESEAU

5.1 LES STATIONS D'EAU POTABLE

USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE CAPACITE NOMINALE DE 25.000 m³/j

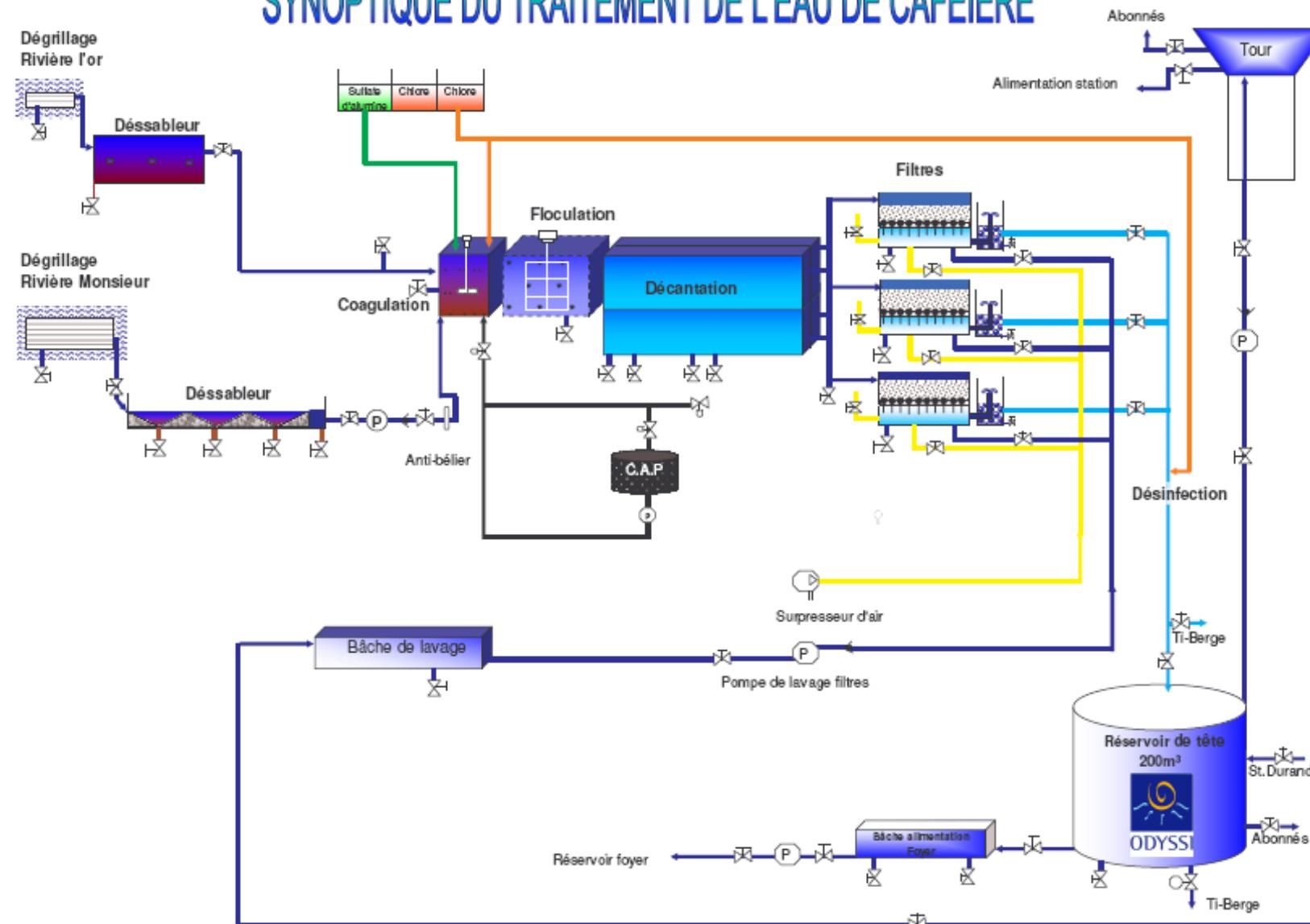


USINE DE PRODUCTION DE DIDIER DE CAPACITE NOMINALE DE PRODUCTION DE 25.000 m³/j



STATION DE SECOURS

SYNOPTIQUE DU TRAITEMENT DE L'EAU DE CAFEIERE



5.2 LES RESERVOIRS

Un réservoir d'eau est une construction destinée à entreposer l'eau potable. Il est placé en général sur un sommet géographique pour permettre de distribuer l'eau sous pression aux abonnés d'un secteur.

L'entreposage de l'eau dans un réservoir joue un rôle de tampon entre le débit demandé par les abonnés, le débit fourni par la station de production ou par le réservoir situé en amont.

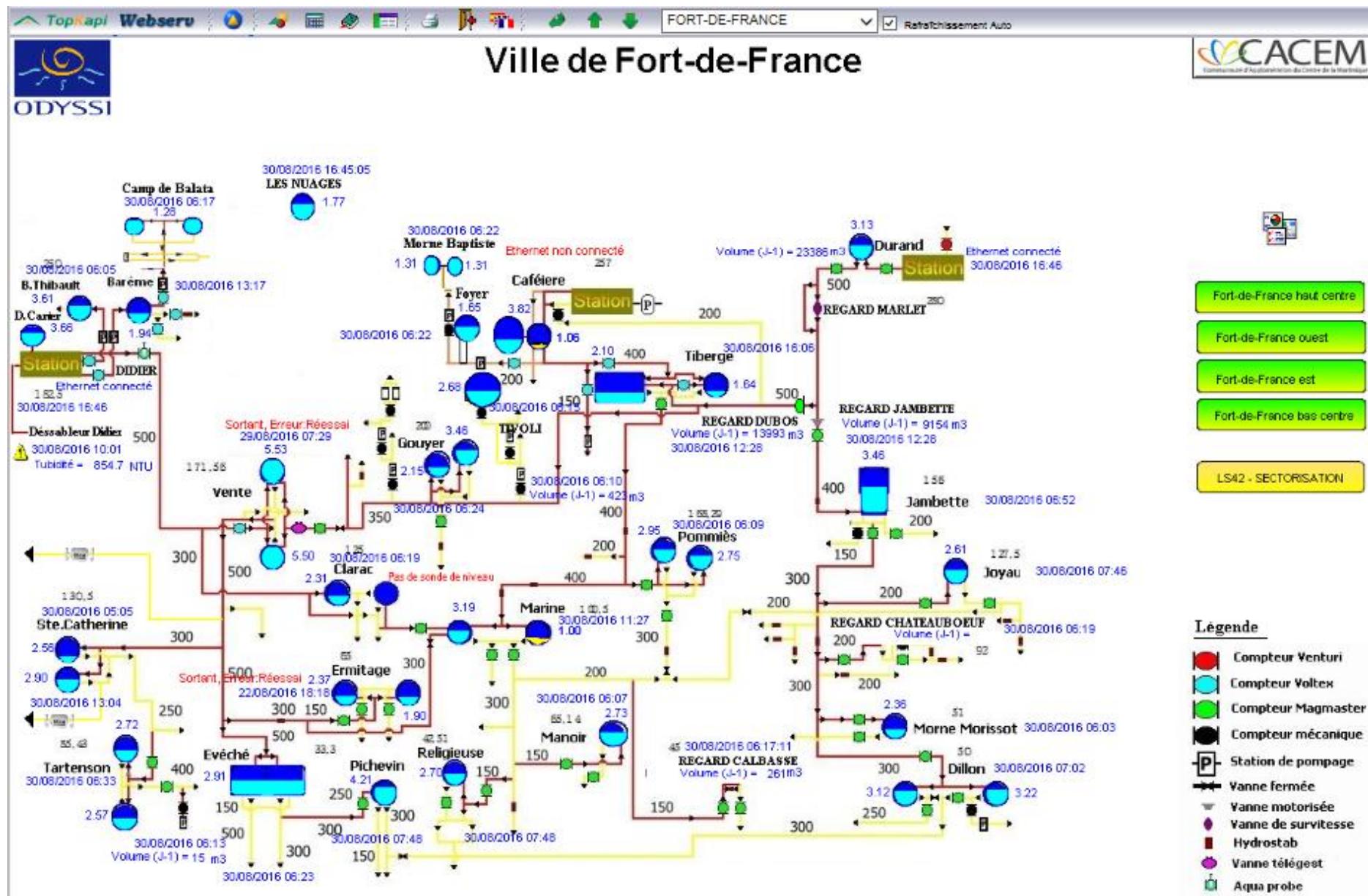
L'entreposage de l'eau permet également de faire face aux demandes exceptionnelles en cas d'incendie.

Les réservoirs rattachés à CAFEIERE sont alimentés en majeur partie par la station de DURAND

RESERVOIRS DE FORT DE FRANCE

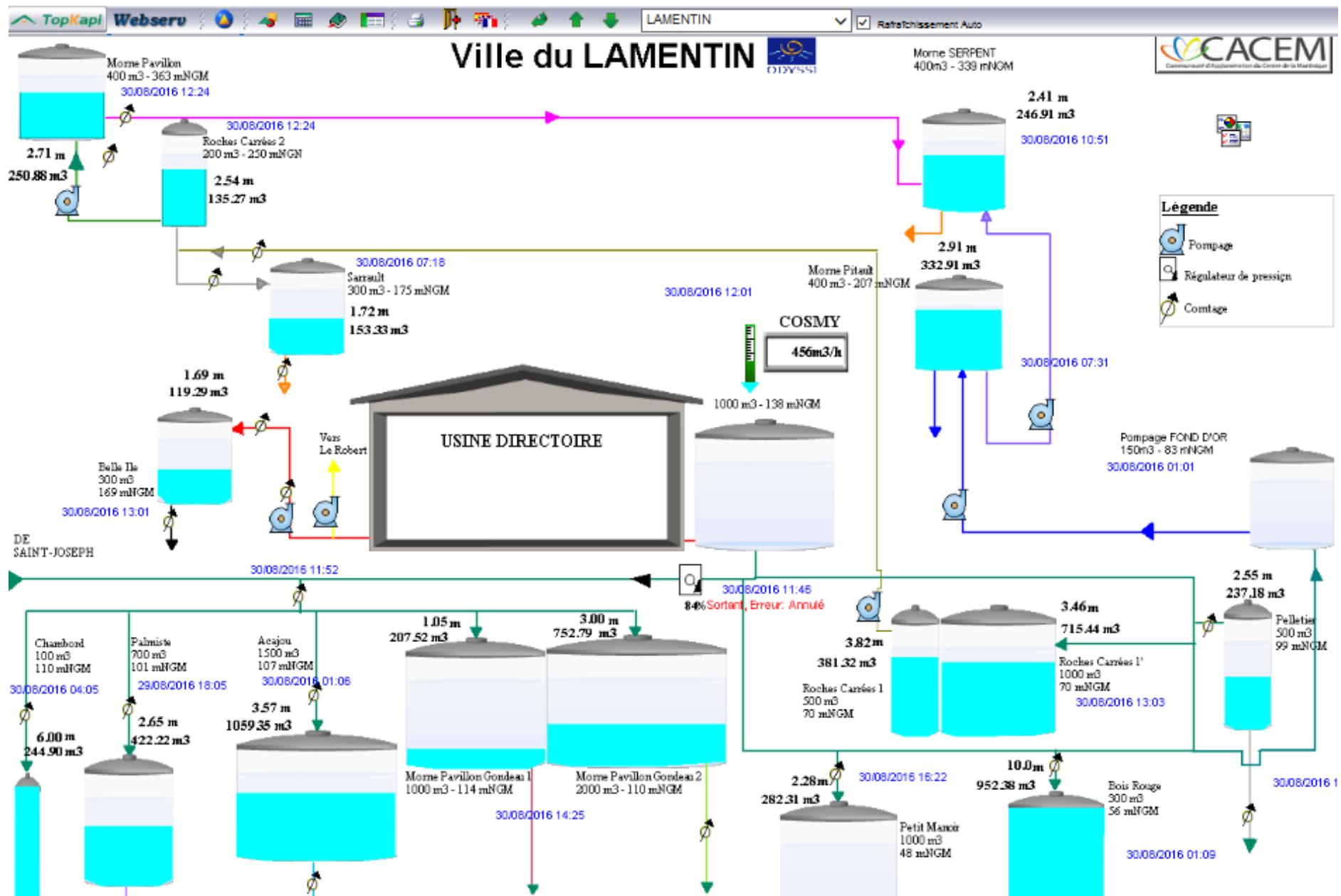
n°	Réservoir	Capacité	Station	Secteurs de distribution	Année de construction
1	Evêché	6000	DIDIER	Quartier Evêché, centre-ville	1915
2	Tartenson	3000	DIDIER	Tartenson	1975-1977
3	Sainte-Catherine	3000	DIDIER	Lotissement Berny-Didier	1957
4	Barême	700	DIDIER	Route de Balata, 7,5km	1967
5	Bois-Thibault	700	DIDIER	Bois-Thibault	1978
6	Camp de Balata	240	DIDIER	Route de Balata, 9km	
7	Ermitage	1400	DIDIER	Ermitage	1957
8	Gouyer	2500	DIDIER	Route de balata, 4,5km	1968-1975
9	Tivoli	1000	DURAND	Tivoli Post-Colon, Tivoli Rodate	2011
10	Venté	4000	Didier	Didier - Venté	1968
11	Morne Lillet	20	CAFEIERE	Rivière l'OR	
12	Foyer	300	CAFEIERE	Rivière l'OR	
13	Tiberge	3000	DURAND-CAFEIERE		1936-1971
14	Jambette	1000	DURAND	Jambette BeauSéjour	1971
15	Clarac	350	DURAND	Morne Desaix - Redoute	1934
16	Marine	2000	DIDIER	Renéville – Chateaubœuf- TSF	1943-1968

n°	Réservoir	Capacité	Station	Secteurs de distribution	Année de construction
17	Pichevin	1000	DIDIER	Morne Pichevin –Sainte Thérèse	1955
18	La Joyau	1500	DURAND	La Meynard – Voie De Ville -Chateauboeuf	
19	Dillon	3000	DURAND	Morne Dillon - Volga plage – ZIP -	1973-1986
20	Morne Morisset	1000	DURAND	ZAC Chateauboeuf	1976
21	Calebasse	300	DURAND	Calebasse	1963
22	Manoir	1500	DURAND	cité Bon'air - Route des religieuses	1983
23	Pommies	3000	DURAND	Redoute - Coridon	1971-1985
24	Religieuses	700	DURAND	Religieuse – Sainte Thérèse	1943
25	Châteauboeuf	1500	DURAND	Zac de Chateauboeuf	1980
26	Durand	1000	DURAND	Fort de France - Schoelcher	
27	Caféière	1250	CAFEIERE	Caféière – ravive Vilaine	1939
27		44960			



RESERVOIRS DU LAMENTIN

n°	Réservoir	Capacité	Station	Secteurs de distribution	Année de construction
1	Acajou	1500	Usine directoire	Acajou, Acajou prolongé Galléria	
2	Belle-Île	250	Usine directoire	Directoire	
3	Bois-rouge	300	Usine directoire	Bois rouge	
4	Chambord	100	Usine directoire	La Maugée, Chambord	
5	Morne pavillon	400	Usine directoire	Les hauts de roches Carrées/Morne pavillon/Morne serpent/Belle Ame/Bellevue/Lot Roches carrées	
6	Morne pavillon Gondeau	3000	Usine directoire	Morne Pavillon/Gondeau/Basse Gondeau/Californie /ZI Jambette	
7	Morne Pitault	400	Usine directoire	Rivière Caleçon/Morne Pitault/Croix Rivail/Fond d'Or	
8	Palmiste	700	Usine directoire	Jeanne d'arc/Petit Pré/Pays Mélé/ Long pré	
9	Pelletier	460	Usine directoire	Grand champ/Montréal/Durocher/Grand case/Fond Giromon/Rivière Chancel/Habitation petite rivière /Bochette/Jolimont/Bananeraie/Bois carré/Mangot Vulcin/Long bois	
10	Petit-Manoir	1000	Usine directoire	Bourg/Césaire/Bas Mission/Floraindre/Four à chaux/ Petit Manoir/Gaigneron/Aéroport /Lareinty/Lézarde/Z.Manity	
11	Roches carrées 1	1500	Usine directoire	Roche carrées/Petit Morne /Brasserie Lorraine/Place d'armes	
12	Roches Carrées 2	200	Usine directoire	Lot Roches Carrées	
13	Sarrault	300	Usine directoire	Sarrault	
Capacité totale		10 110 m³			



RESERVOIRS DE SAINT-JOSEPH

n°	RESERVOIRS	CAPACITE	Station	Secteurs distribués	Année de construction
1	Balata chapelle	300	Rivière blanche	Petite rivière blanche/Morne bossu/Chapelle/Rivière Roches/Rivière blanche	
2	Bois neuf	200	Rivière blanche	Bois neuf/Lot jambette/Hab. la favorite/Ermitage Gommier	
3	Croisée manioc	1000	Rivière blanche	Derrière bois/ Bélème/ Choisy/ Belfort/ Balleu/ Hab. Prospérité	
4	Derrière bois	300	Rivière blanche	Rousseau	
5	Jambette l'étang	1000	Rivière blanche	Jambette Gondeau/Fond epingle/Petit Paradis /Palmiste/La treize/Hab Gondeau/Balleu/Bois neuf/La Favorite /Gondeau Montrose	
6	Morne des Olives	100	Rivière blanche	Morne des Olives	
7	Morne des Olives chapelles	300	Rivière blanche	Rivière Rouge /Hab.duvallon/Séraille/Saint Etienne	
8	Presqu'ile	240	Rivière blanche	Presqu'ile /Rivière blanche	
9	Presque ile chapelle	400	Rivière blanche	HLM Chapelle	
10	Rabuchon	700	Rivière blanche	Rabuchon /Morne Abricot/Bois du parc /Fond cacao/Riv. Monsieur /Goureau/ Le foyer/Ermitage/ Lacroix/ Morne Marc/ Goureau/ Poirier/ Morne Basset /Durand/La cherry /Hôtel du plaisir	
11	Séailles	1700	Rivière blanche	Bourg /Belle Etoile/ Séailles/ Salubre/ Hab.salubre/Long Bois/Hab. Desfourneaux/ Rosière /Fond Cacao/Grosse Gouttière /Allée Choco/La charmille/Croisée Manioc/Basset	
Capacité Totale : 6240					

5.3 LE RESEAU

La longueur du réseau, hors branchement, d'eau potable sur la CACEM est de :

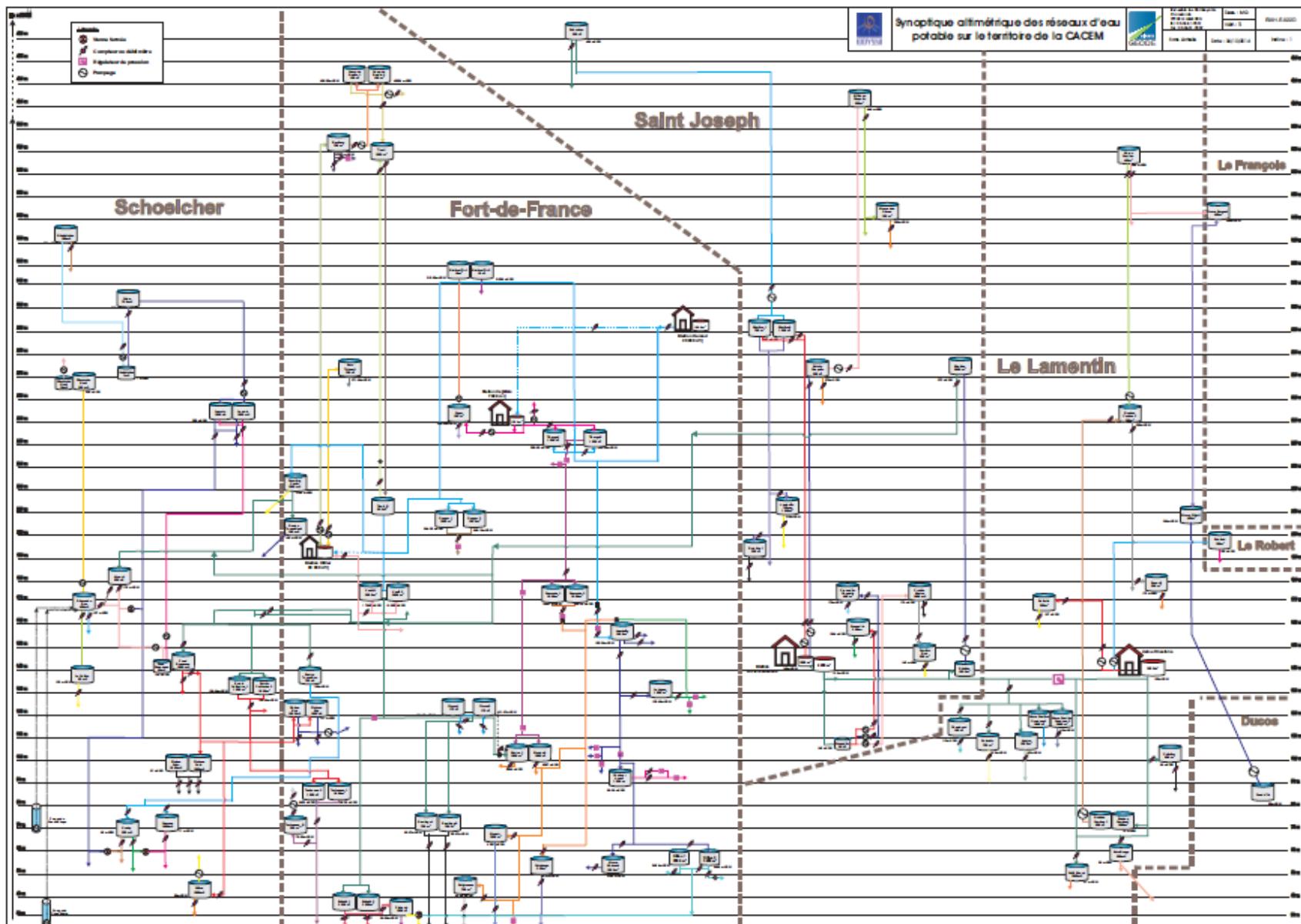
- Sur la commune de Fort-de-France : 363,709 km
- Sur la commune du Lamentin : 296,996 Km
- Sur la commune de St Joseph : 136,898 Km
- Soit un global de : **797,603 Km**

RESEAU AEP FDF		
MATERIAUX	Linéaire	Répartition
Fonte	284 991 ml	78,3%
PVC	42 570 ml	11,7%
PE	32 576 ml	9%
Acier galva	3 572 ml	1%
TOTAL	363 709 ml	100%

RESEAU AEP Lamentin		
MATERIAUX	Linéaire	Répartition
Fonte	77 178 ml	26 %
PVC	208 113 ml	70.1%
PE	11 705 ml	3.9 %
TOTAL	296 996 ml	100%

RESEAU AEP St Joseph		
MATERIAUX	Linéaire	Répartition
Fonte	32 241 ml	23.6%
PVC	100 381 ml	73.3%
PE	4 276 ml	3.1%
TOTAL	136 898 ml	100%

Le réseau d'adduction :



5.4 LE CHEMIN DE L'EAU DU CAPTAGE AUX ZONES DESSERVIES

Captages	Unités de production / capacité	Unités de distribution	Quartiers desservis
RIVIERE DUMAUZE RIVIERE ABSALON RIVIERE DUCLOS	STATION DE DIDIER (25 000 m3 / jour)	Fort de France : VENTE/ ST CATHERINE / ERMITAGE/ EVECHE /TARTENSON / /BAREME / CAMP BALATA /CLARAC/	Route de Balata du 7km5 à l'Eglise – Bois-Thibault – Belvédère - Route de Didier – Balata – Morne Laurent – Chemin Jules Beaunesse – Du camp de Balata au 13 ^{ème} km – Hôpital Clarac - Route du Pavé – Crozanville – Avenue Pasteur – Route de Redoute (Fond d'or) – Ermitage – Terre Sainville – Pont de chaines – Détour Bourdin – Centre-ville – Rive droite – Ravine Bouillée – Morne Tartenson – Tivoli Rodate – Didier – Vieux moulin – Route de l'union – Lotissement Berny – Trénelle - Citron – Fond Lada - Rond-point du Viêt-Nam héroïque - Cluny - Plateau Roy – Clairière – Pointe des nègres – Clairière - Pointe la vierge – Ancienne route de Schœlcher - Tunnel Didier
RIVIERE RIVIERE L'OR	STATION DE CAFEIERE (7000m3 / jour) production arrêtée et mise en route en cas de crise	FORT-DE-FRANCE : FOYER RIVIERE L'OR	Rivière l'or – Foyer – Morne Lillet- Ravine Vilaine
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	STATION DE DURAND (25 000 m3 / jour)	FORT DE FRANCE : CENTRE	Cité calebasse – Calebasse 1 et 2 – Cité Bon air – Cité de l'amitié – Les hauts du port – Morne Pichevin Religieuses – Bas maternité – route de Folie – Renéville – Ravine Bouillée - Redoute – Ravine-vilaine – Coridon – Entraide – Moutte – Eaux découpées – Sainte-Thérèse –Lunette Bouillée – Langellier Bellevue – Morne Desaix – Morne Surey
		FORT DE FRANCE EST	Jambette – La joyau – Voix de ville – ZAC Chateaubœuf – ZAC Ouest – ZAC Est – Morne Morisset – Espérance – Chateaubœuf - Dillon – Volga-plage – ZAC Rivière roche – Zac Etang Z'Abricot – Canal Alaric – TSF – Baie des Tourelles – Avenue Maurice Bishop
		FORT DE FRANCE OUEST	Balata - Godissard – De Briand — Lotissement Les Pitons - Tivoli post-colon - Desrochers

Captages	Unités de production / capacité	Unités de distribution	Quartiers desservis
		FORT DE FRANCE RIVIERE L'OR	Rivière l'or – Foyer – Morne Lillet- Ravine Vilaine
		SCHOELCHER	Réservoir Dorwling Carter
SOURCE CRISTAL	STATION MEDAILLE	FORT DE FRANCE MEDAILLE	La médaille

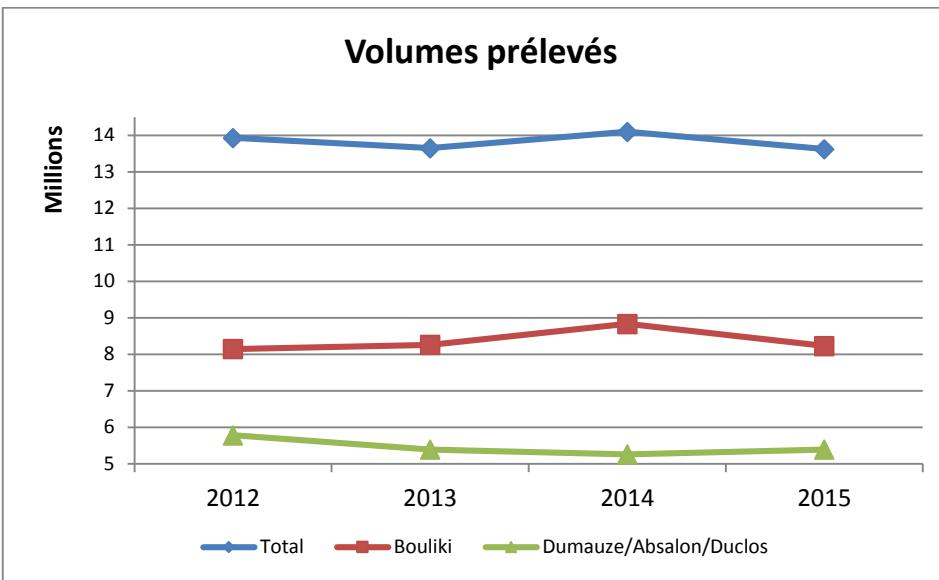
6 LES VOLUMES : DU VOLUME PRELEVE AU VOLUME DISTRIBUE

6.1 LES VOLUMES PRELEVES

Toutes les déclarations de périmètre de protection des points de captage et autorisations de prélèvement ont été validées par le préfet en 2011.

Ces autorisations sont applicables immédiatement, notamment sur les débits réservés, les débits minimums biologiques (Dmb). Ces Dmb visent à garantir un débit d'écoulement d'eau permanent dans les rivières y compris lors des épisodes de carême. L'objectif étant d'assurer une continuité écologique de la faune et de la flore.

Captages	2012	2013	2014	2015	Evolution 2015 / 2014
SOURCE CRISTAL					
RIVIERE DUMAUZE					
RIVIERE ABSALON					
RIVIERE DUCLOS					
RIVIERE L'OR					
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	8 147 715	8 260 781	8 836 655	8 230 994	-6.85%
TOTAL	13 931 311	13 653 935	14 098 993	13 624 148	-3,37%



LES RESSOURCES COMPLEMENTAIRES

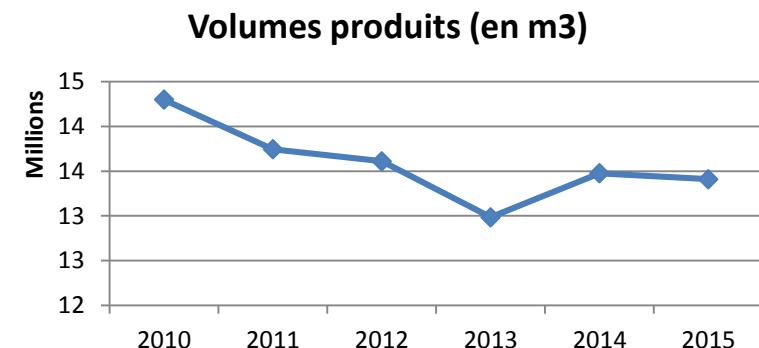
- Les deux forages situés à Cœur Bouliki ont été réalisés mais pas encore mis en exploitation, des difficultés sont rencontrées au niveau du raccordement électrique. Le potentiel est estimé entre 40 et 50 m³/h par forage, soit environ 2300 m³/j.
- ◆ Le forage pour la commune de Schœlcher situé à Case Navire.

6.2 LES VOLUMES PRODUITS

	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL
Didier	435 195	388 827	428 478	419 230	408 330	412 938	419 687	413 199	403 542	418 951	413 339	453 057	5 014 773
Durand	693 925	626 169	703 616	688 324	719 656	697 044	708 502	708 368	704 596	730 691	663 578	692 922	8 337 391
Caféière	2 959	3 657	-2 493	4 883	16 395	11 928	2 112	840	-426	11 957	1 911	3 429	57 152
Total 2015	1 132 079	1 018 653	1 129 601	1 112 437	1 144 381	1 121 910	1 130 301	1 122 407	1 107 712	1 161 599	1 078 828	1 149 408	13 409 316
Rappel total 2014	1 153 129	1 004 316	1 156 957	1 079 449	1 147 521	1 166 464	1 157 877	1 135 492	1 127 133	1 134 129	1 084 122	1 128 955	13 475 544
Evolution 2015/2014	-2%	1%	-2%	3%	0%	-4%	-2%	-1%	-2%	2%	0%	2%	0%

6.2.1 EVOLUTION DES VOLUMES ANNUELS PRODUITS

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Didier	5 713 337	5 742 500	5 595 596	5 215 044	5 091 223	5 014 773
Durand	8 100 843	7 555 020	7 613 656	7 745 489	8 312 484	8 337 391
Caféière	484 593	447 467	401 404	24 022	71 837	57 152
Total	14 298 773	13 744 987	13 610 656	12 984 555	13 475 544	13 409 316

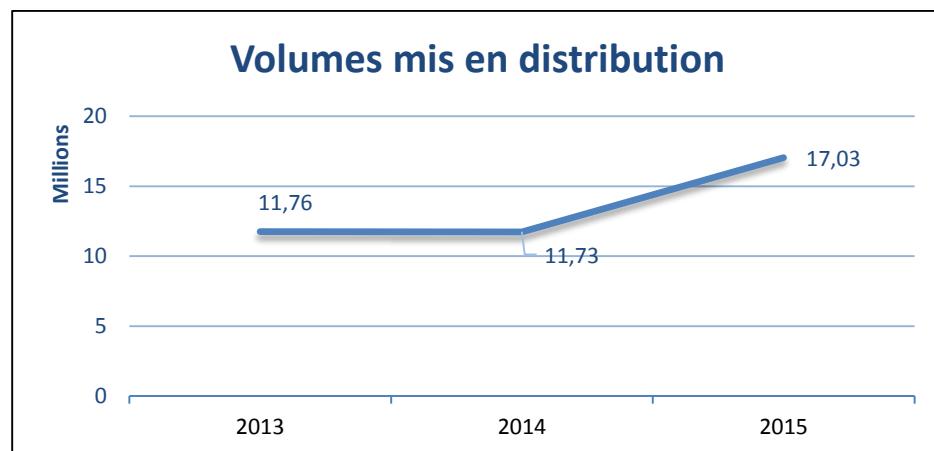


6.3 LES VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION

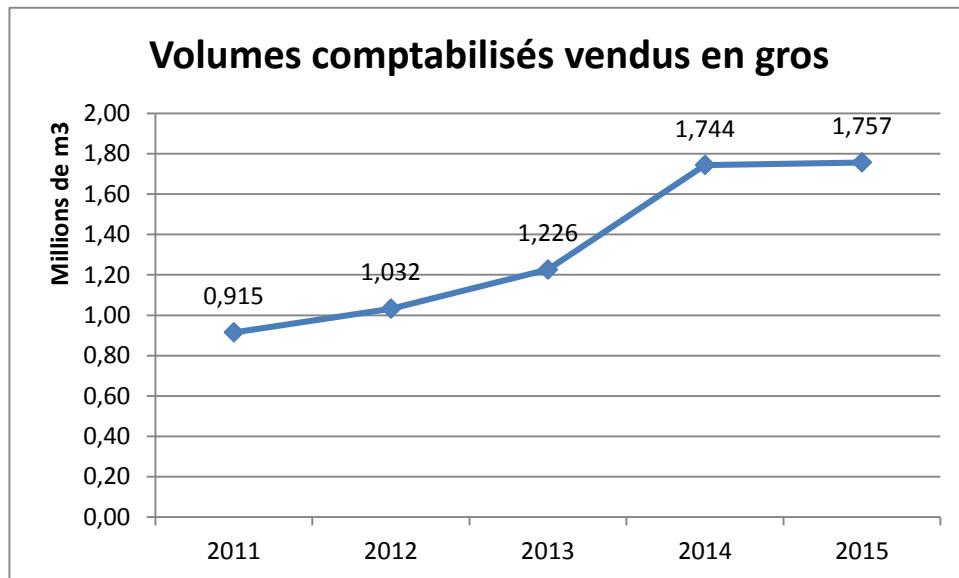
Evolution annuelle des volumes mis en distribution

	2013	2014	2015	Evolution en pourcentage
Fort-de-France	11 758 153	11 731 568	11 652 355	-1%
Lamentin**			3 855 849	
Saint-Joseph**			1 524 308	
Total ODYSSI	11 758 153	11 731 568	17 032 512	+ 45,19%

** Les volumes mis en distribution sur le Lamentin et Saint-Joseph sont estimés à partir des relevés des compteurs de sectorisation. Aucun compteur de livraison n'est installé.



6.4 LES VOLUMES VENDUS EN GROS



ODYSSI livre de l'eau en gros à la SMDS. Cette eau permet à la SMDS d'alimenter la commune de Schoelcher.

ODYSSI vend également de l'eau brute permettant à l'habitation EA Petit Morne d'irriguer ses cultures. Les volumes livrés à EA petit morne varient en fonction de la pluviométrie observée en cours d'année.

7 LA QUALITE DES EAUX

7.1 SYNTHESE DU CONTROLE SANITAIRE EFFECTUE PAR L'ARS



**Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine
Conformité des eaux (Limites de qualité)
Adduction de la CACEM - 2015**

CAPTAGE (CAP)

	Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
RIVIERE ABSALON	6	100%	83%
RIVIERE ABSALON 2	2	100%	100%
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	12	100%	100%
RIVIERE DUCLOS	3	100%	100%
RIVIERE DUMAUZE	6	100%	100%
RIVIERE L'OR	2	100%	100%
SOUS TOTAL CAP	31	100%	96,77%

STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION (TTP)

	Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
STATION DE CAFEIERE	5	100%	100%
STATION DE DIDIER	24	100%	96%
STATION DE DURAND	24	100%	96%
STATION MEDAILLE	2	100%	50%
SOUS TOTAL TTP	55	100%	94,50%

UNITE DE DISTRIBUTION (UDI)

	Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
CENTRE SUD	39	100%	100%
FORT DE FRANCE BALATA BAREME	9	100%	100%
FORT DE FRANCE CENTRE	85	100%	100%
FORT DE FRANCE EST	56	100%	100%
FORT DE FRANCE MEDAILLE	12	83%	100%
FORT DE FRANCE OUEST	55	100%	100%
FORT DE FRANCE RIVIERE L'OR	10	100%	100%
LAMENTIN CENTRE	19	100%	100%
LAMENTIN EST	4	100%	100%
SOUS TOTAL UDI	289	99,30%	100%
TOTAL PRELEVEMENTS	375	99,47%	98,93%

Taux de conformité sur la distribution

	Nb de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
EAUX DISTRIBUEES	345	99,4%	99,1%

7.2 RESULTATS DE L'AUTOCONTROLE QUALITE 2015

	2014	2015	Evolution 2016/2015 en %
Nb d'analyses Turbidité	4554	4844	6%
Nb de dépassements Turbidité	0	1	-
Taux de conformité Turbidité	100%	100%	0 pt
Nb d'analyses Aluminium	1003	800	-20%
Nb de dépassements Aluminium	11	20	82%
Taux de conformité Aluminium	99%	98%	-1 pt
Nb d'analyses Chlore	4635	4970	7%
Nb de dépassements Chlore	80	73	-9%
Taux de conformité Chlore	98%	99%	+1 pt
Nb d'analyses pH	4379	4490	3%
Nb de dépassements pH	9	0	-100%
Taux de conformité pH	100%	100%	0 pt

8 LA TARIFICATION ET LES RECETTES DU SERVICE

8.1 LES MODALITES DE TARIFICATION

8.1.1 LE TYPE DE TARIFICATION

La facturation des abonnés particuliers est semestrielle (2 fois par an et par secteur). Les abonnés dont la consommation est supérieure à 4,5 m³ jour sont facturés tous les trimestres.

La facturation comprend une part variable (consommation eau particulier) qui tient compte de la consommation réelle de l'abonné enregistrée par son compteur et une part fixe (prime fixe), indépendante du nombre de m³ livrés.

Cette part fixe correspond aux charges d'investissement et aux charges fixes d'exploitation (entretien du compteur, relevé, facturation, encaissement...)

8.1.2 LES CATEGORIES DE TARIFS

Le 23 décembre 2014, le Conseil d'Administration d'ODYSSI a délibéré sur le maintien des tarifs pratiqués au Lamentin et à Saint-Joseph permettant à ODYSSI de travailler sur l'harmonisation des tarifs sur tout le territoire desservi. C'est ainsi qu'en 2015, il existe deux tarifs pour les particuliers :

- Un tarif particulier (par variable fixe) pour les abonnés de Fort-de-France

- un tarif progressif (part variable progressive) pour les communes du Lamentin et de Saint-Joseph.

Il existe également un tarif pour la vente en gros et un tarif pour la vente d'eau brute.

Le tarif de vente d'eau en gros a été fixé par délibération du Conseil Communautaire CC 03-52//2013.

Le tarif d'eau brute fait l'objet d'une convention entre l'abonné et ODYSSI.

8.1.3 LES MODALITES D'EVOLUTION ET DE REVISION

Les tarifs sont votés par le Conseil d'Administration d'ODYSSI. Ils sont fixés en fonction des coûts de service et pour répondre à la réglementation en la matière (principe « l'eau paye l'eau »).

- Les tarifs en vigueur ont été approuvés par délibération du Conseil d'Administration d'ODYSSI du 23/12/2014
- Ils sont valables à partir du 01/01/2015 pour l'eau et l'assainissement
- Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2016 ont été approuvés par délibération du Conseil d'Administration d'ODYSSI le 29/12/2015.

8.1.4 LES AUTRES PRESTATIONS

Les autres prestations (installations de chantiers, tranchées, canalisations, regards, branchements d'immeubles, équipements réseaux, équipements divers, essais réception, recollement, repérage de conduites, bétons et enduits etc....) font l'objet de devis établis sur la base d'un bordereau de prix approuvé par la délibération du Conseil Communautaire CC 05-76//2016 du 20 juillet 2012.

8.1.5 LES REDEVANCES PERÇUES POUR LE COMPTE DE TIERS

La réglementation prévoit que les services de distribution d'eau perçoivent pour le compte de tiers des taxes et des redevances ayant pour assiette la consommation d'eau des usagers.

Il s'agit en l'occurrence de :

- la T.V.A. perçue pour le compte des services fiscaux au taux de 2,10 %.
- l'octroi de mer régional (O.M.R.) (équivalent à 1,5% de la part eau). Cette taxe est collectée pour le compte de la Région Martinique
- des redevances ODE au 1er janvier 2011:
 - la redevance pour préservation de la ressource : taux à 0,12 €/m³
 - la redevance pour pollution domestique : le taux est de 0,25 €/m³
 - la redevance pour modernisation des réseaux de collecte : le taux est de 0,15€/m³

La redevance ODE « préservation de la ressource » a été revalorisée à compter du 14/06/2011.

9 LES INVESTISSEMENTS

9.1.1 TRAVAUX MANDATES PENDANT L'EXERCICE 2015

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Conso 2015	FEDER	ODE	Subven- tions reçues
FORT-DE-FRANCE	STABILISATION/CONFORT EMENT TALUS UPEP DIDIER	507 187	129 939	62 522	192 461
FORT-DE-FRANCE	MODERNISATION UPEP DIDIER	5 000		250 000	250 000
FORT-DE-FRANCE	CONSTRUCT° RESERVOIR CAFEIERE			200 000	200 000
TOUTES COMMUNES	MATERIEL DETECTION CANALISATION RECH DE FUITES			17 100	17 100
SCHOELCHER	REPARATION CANALISATION SCHOELCHER/ST JOSEPH			52 245	52 245
TOUTES COMMUNES	MODERNISATION SYSTÈME REGULATION			77 680	77 680
TOUTES COMMUNES	TRAVAUX REALISATION ADDUCTION EP SUR CACEM	50 079			
FORT-DE-FRANCE	DEVOIEMENT 2 RESEAUX AEP FONTE DN500 RIVIERE L'OR/RAVINE VILAINE	25 523			
TOTAL		587 788	129 939	659 547	789 486

9.2 LES TRAVAUX ET LES PROJETS

9.2.1 COMMUNE : FORT-DE-FRANCE

9.2.1.1 LES TRAVAUX

- Confortement du Talus de l'UPEP de Didier (Les travaux ont consisté à la stabilisation du talus de l'usine par la mise en place d'un mur en gabion et d'une paroi clouée)
- Renouvellement du réseau d'eau potable rue Ernest Desproges
- Renouvellement du réseau d'eau potable sur l'Avenue Maurice Bishop

9.2.1.2 LES PROJETS

- Sécurisation de l'alimentation en eau potable de la ville de Fort de France (Le projet consiste à reconstruire le Réservoir Evêché et à modifier la chambre à vanne du réservoir Pichevin)

9.2.2 COMMUNE SAINT-JOSEPH

9.2.2.1 LES ETUDES

- Interconnexion des réseaux de la CACEM pour les communes de Lamentin Saint-Joseph (Cette étude consiste à la mise en interconnexion des conduites de l'usine de DURAND aux conduites des réservoirs Séaille (ex SMDS et SICSM)

9.2.3 AUTRES TRAVAUX ET ETUDES : SCCNO

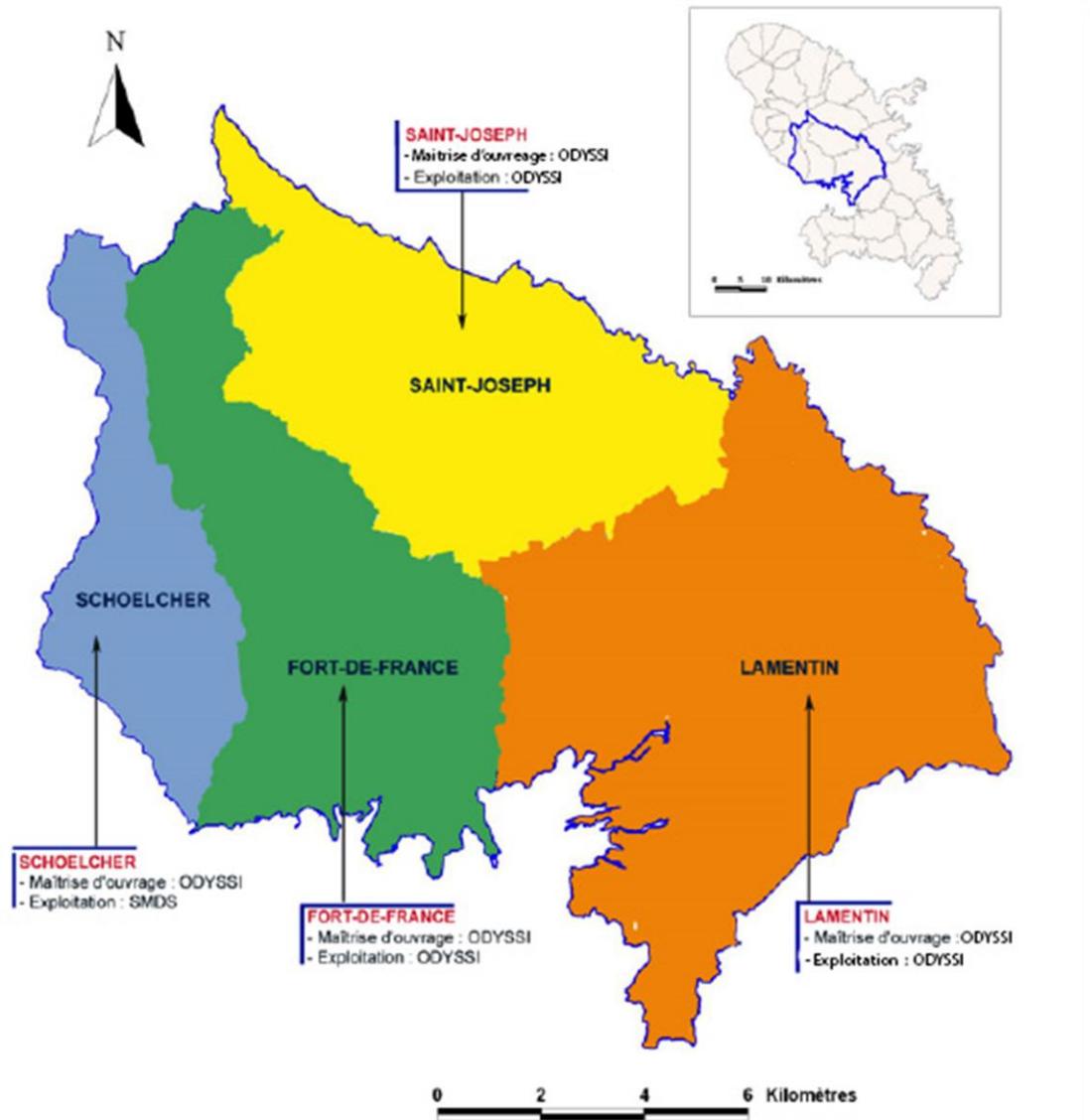
- ETUDES : Renforcement de la distribution, de l'adduction d'eau potable au quartier Bout Bois et réhabilitation des équipements hydrauliques des sites Bout Bois 1 et 2 – Commune du Carbet
- TRAVAUX : Extension du réseau d'eau potable en PEHD DN63 au quartier Four à Chaux – Prêcheur
 - Reprise de la canalisation de vidange des réservoirs Maniba - Case-Pilote
 - Pose d'une canalisation d'eau potable en PEHD DN160 provisoire - Pont du Prêcheur
 - Dévoiement de l'adduction d'eau potable en Fonte DN100 au quartier Saint-James - Saint-Pierre
 - Dévoiement de la canalisation d'eau potable en PEHD110 au quartier Fond Coré - Saint-Pierre
 - Dévoiement de la canalisation d'eau potable en PEHD125 à la Rue des pervenches - Carbet

10 LES PERSPECTIVES 2016

La CACEM a délibéré en décembre 2015 pour la reprise en Régie de la commune de Schoelcher.

La station de traitement de DURAND de capacité nominale de 25 000 m³/j fera l'objet de l'automatisation partielle de son traitement de l'eau brute. Cette automatisation permettra une optimisation du fonctionnement mais aussi une réduction des coûts d'exploitation.

Assainissement collectif



11 PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

11.1 LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le service assainissement collectif exploite les stations et ouvrages d'épuration ainsi que les réseaux de collecte des eaux usées sur l'ensemble du territoire de la CACEM : Fort-de-France, Schoelcher, Saint-Joseph et Le Lamentin.

Depuis 2014, ODYSSI a mis en service l'unité de traitement des matières de vidange.

11.2 LES MISSIONS DU SERVICE

Les principales missions du service sont :

- ~ de protéger notre environnement en éliminant la pollution contenue dans les eaux usées dans le cadre réglementaire.
- ~ de répondre aux attentes des abonnés tout en participant à l'amélioration du cadre de vie et au développement durable.

1 LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

11.3 LES USAGERS NON-DOMESTIQUES

	EXPLOITATION ODYSSI				
	Fort-de-France	Saint-Joseph	Schoelcher	Lamentin	Total exploitation ODYSSI
Nombre de conventions de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	4	0	0	4	8
Liste de ces établissements	PROCHIMIE (Zac Rivière Roche) CET (lixiviat) Clinique Saint PAUL Distillerie DILLON			PROCHIMIE CHU Mangot VULCIN Abattoir départemental Martinique Viande	

11.4 LE RESEAU DE COLLECTE

Il y a deux types de réseaux sur les communes composants l'agglomération :

- ~ Gravitaire : les eaux usées s'écoulent gravitairement jusqu'à la STEP et en passant par un poste de relevage quand cela est nécessaire sur l'ensemble du territoire
- ~ Gandillon du nom de son concepteur. Réseau sous vide qui a la particularité d'aspirer les effluents même à faible pente. Il y a 6 collecteurs qui sont curés une fois par semaine. Uniquement sur Fort-de-France. Système unique au monde.

11.5 LES CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU PARC DES STATIONS D'EPURATION

Commune	Nom station	Type	Dispositif de traitement	Capacité (EH)	Année	Filière boue
Fort-de-France	Dillon II	Boues activées	Biologique	60 000	1999	Mécanique
	Dillon I	Boues activées	Biologique	25 000	1990	Mécanique
	Godissard	Boues activées	Biologique	13 000	1981	Mécanique
	Lunette Bouillée	Boues activées	Biologique	500	1978	Vidangeur
	Les Charmilles	Boues activées	Biologique	140		Vidangeur
	Les Meynard	Boues activées	Biologique	30	1991	Vidangeur
	Les terrasses de balata	Boues activées	biologie		2014	vidangeur
	Lot Modeste	Boue activée	Biologique	100		
TOTAL FORT-DE-FRANCE				98 770		
Schoelcher	Pointe des Nègres	Physico-chimique	Biofiltration	30 000	2001	Mécanique
	Fond Lahayé	Boues activées	Biologique	4 000		Mécanique
	TOTAL SCHOELCHER			34 000		
Saint-Joseph	Rosières	Boues activées	Biologique	2500	1972	Vidangeur
	Belle Etoile	Boues activées	Biologique	500	1999	Vidangeur
	Rivière Blanche Sud	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Ramedace Nord	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Choisy	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur

Commune	Nom station	Type	Dispositif de traitement	Capacité (EH)	Année	Filière boue
Saint Joseph	Gondeau-Montrose	Boues activées	Biologique	185		Vidangeur
	Les Hameaux	Boues activées	Biologique	150		Vidangeur
	Ramedace Sud	Boues activées	Biologique	150		Vidangeur
	Rivière Blanche Nord	Boues activées	Biologique	125		Vidangeur
	Bambou Duchamp	Boues activées	Biologique	100		Vidangeur
	Rivière Monsieur	Décanteur digesteur	Biologique	75		Vidangeur
	Presqu'île	Boues activées	Biologique	50		Vidangeur
	Morne Basset	Boues activées	Biologique	25	2000	Vidangeur
	Choco choisi	Boues activées	biologie	500	2014	vidangeur
	Morne Basset 2	Boues activées	Biologique	75		Vidangeur
TOTAL SAINT-JOSEPH				5 035		
Lamentin	Gaigneron	Boue activées	Biologique	35000	2002	mécanique
	Acajou	Boues activées	Biologique	5000	1990	Mécanique
	Pelletier – Désirade	Boues activées	biologique	3500	2001	Mécanique
	Long Pré	Boues activées	biologique	1200	1975	Vidangeur
	Sarrault	Boues activées	biologique	150		Vidangeur
	Roche Carré	Boues activées	biologique	500		Vidangeur
	Centre Nautique	Boues activées	biologique	130		Vidangeur
	TOTAL LAMENTIN			45 480		
TOTAL ODYSSI				183 285		

2 BILAN PAR STEP

Stations de traitement des eaux usées supérieures à 2 000 EH exploitées directement par ODYSSI.

11.6 STATION D'EPURATION DE LA POINTE DES NEGRES

Code SANDRE : 080000197229



11.6.1 LE RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 5 dont 4 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

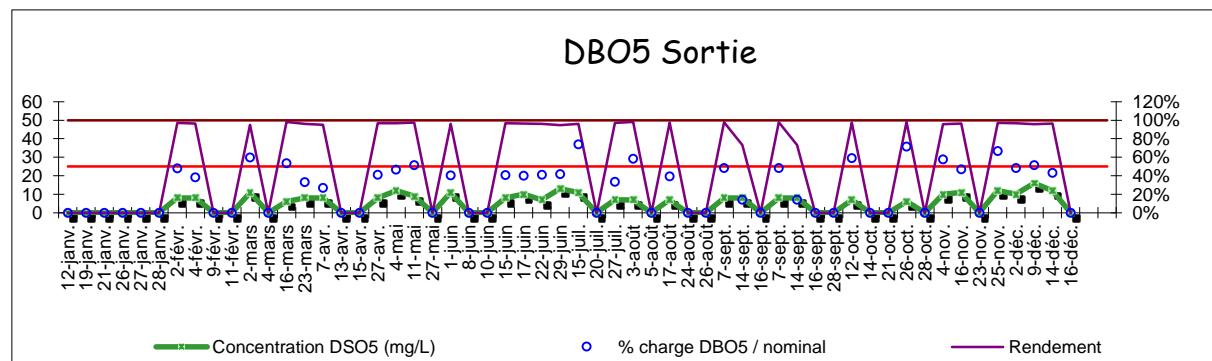
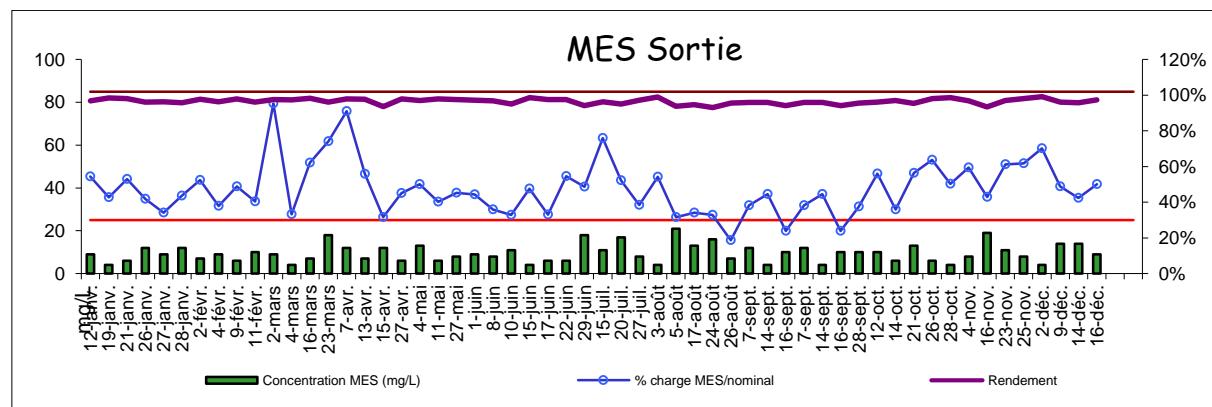
11.6.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

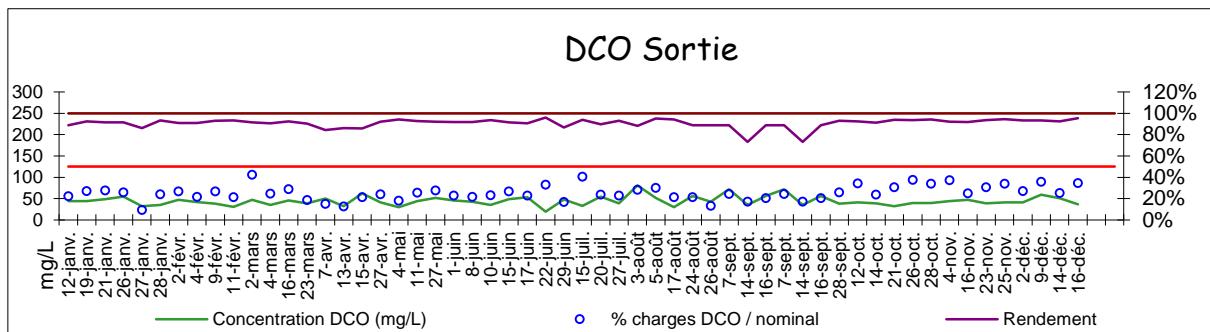
La station d'épuration de Pointe des Nègres, d'une capacité de 30 000 EH, épure les effluents de Schœlcher et Fort-de-France Ouest. Elle est de type physicochimique avec bio-filtration et est alimentée par des postes de refoulement en réseau. Elle est aussi équipée d'une bâche eau pluviale, d'un stockeur de boues, d'une bâche de collecte des matières de vidange et de 2 lignes de centrifugation des boues à fonctionnement alterné.

Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	30 000		
Débit de référence	m ³ /jour	5 500		
Débit moyen horaire	m ³ /heure	208		
Débit de pointe horaire	m ³ /heure	500		
Débit moyen temps sec	m ³ /jour	5 000	3323,82	66,47
DBO5	Kg/jour	1 900	871,4	45,8
DCO	Kg/jour	6 800	1719,5	25,28
MEST	Kg/jour	2 000	949,6	47,33
NTK (azote Kjehdal)	Kg/jour	450		
PT (phosphore total)	Kg/jour	115		

Résultats en sortie de STEP





Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté préfectoral n° 992113 du 01/09/1999	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	25	21	10	4
DCO	125	81	44	20
DBO5	25	16	9	6
NTK	30	35	21	14
PT	5	2	1	1

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté préfectoral n° 992113 du 01/09/ 1999	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	90	99	85	93
DCO	70	96	73	90
DBO5	90	98	73	95

La station est conforme.

Les sous-produits de l'épuration

	2012	2013	2014	2015	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	305	299,7	298,97	304,71	1,92%
Siccité moyenne (%)	30	30	30	30	0,00%
Refus de dégrillage (T)	13	12	16,69	19,36	16,00%
Sables (T)	17,33	15,03	15,06	13,91	-7,64%
Graisses collectées (m3)	210	223	160	240	50,00%
Polymère cationique (T)	2,479	2,261	3,078	2,951	-4,13%
Polymère anionique (T)	0,256	0,246	0,277	0,234	-15,52%

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).
Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron
Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation ainsi que vers le CVO.

Evènements notoires

Réfection à neuf du plancher technique des tamis puits.
Réfection à neuf du plancher technique du poste du relèvement intermédiaire.

Projets pour la STEP

Remplacement du réseau air comprimé par un réseau neuf en 2016.

11.6.3 LE MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau côtière

Nom : Mer des Caraïbes (émissaire de rejet en mer de 1,2 km).

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

11.7 STATION D'EPURATION DE DILLON FILIERE I

CODE SANDRE : 080000197209



11.7.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 7 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

11.7.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

La Station d'épuration de Dillon F1, d'une capacité de 25 000 EH est une station de type à boues activées, aération prolongée par turbines. Elle est alimentée par des postes de refoulement en réseau ;

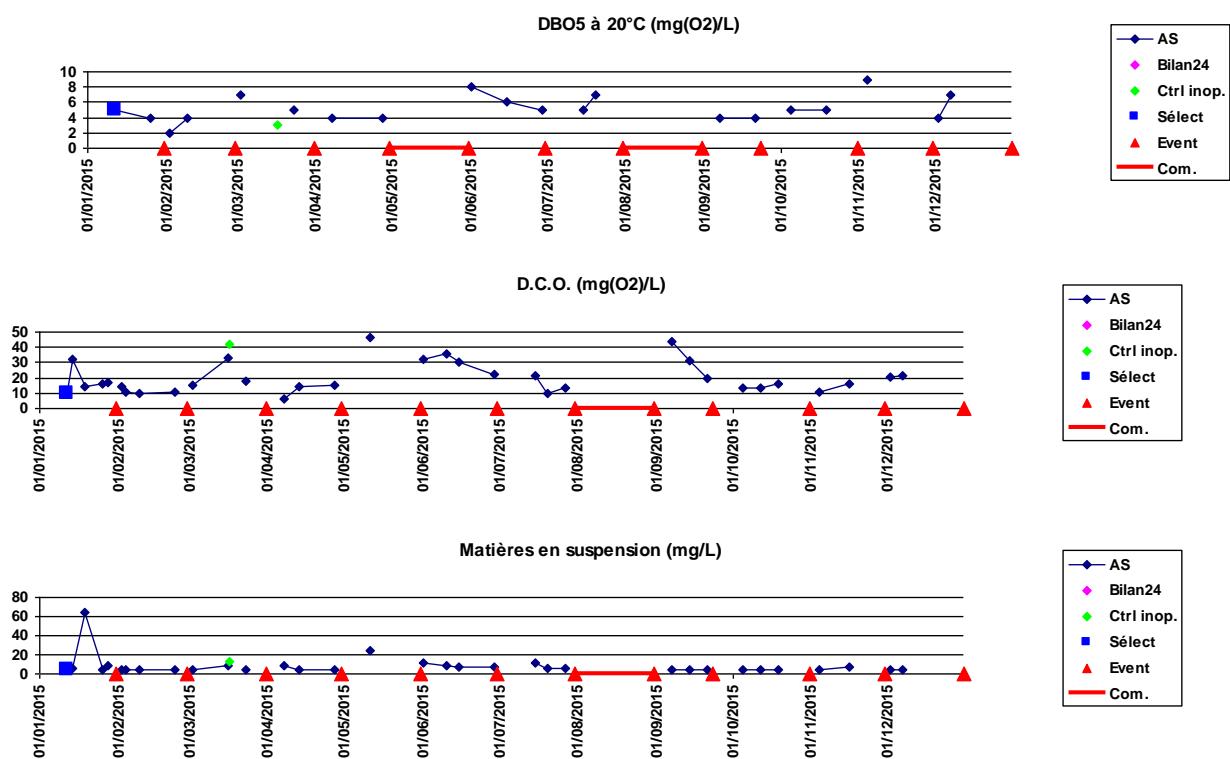
Elle est équipée d'un concentrateur de boues et de 2 unités de centrifugation pour la déshydratation des boues.

Elle dessert la commune de Fort-de-France.

Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	éq/habitant	25 000		
Débit de pointe horaire	m ³ /heure	417		
Débit moyen journalier	m ³ /jour	5 000	2914,69	58,29
DBO5	Kg/jour	1 500	559,92	37,33
DCO	Kg/jour	2275	1464,75	67,04
MEST	Kg/jour	1750	1173,12	67,04
NTK (azote Kjehdal)	Kg/jour	325	174,49	53,69

Résultats en sortie de STEP



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	arrêté préfectoral n° 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	65	7,97	4
DCO	125	46	19,78	6
DBO5	25	9	5,20	2
NTK	40	21,7	5,56	1

Rendement (%)

Paramètres	arrêté préfectoral n° 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	91,4	99,58	96,61	80,30
DCO	83,8	98,97	93,75	55,07
DBO5	90	98,91	96,27	88,00
NTK	38,5	98,92	92,02	69,30

La station est conforme pour 2015

Les sous-produits de l'épuration

	2012	2013	2014	2015	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	37,4	144,61	257,99	376,31	45,86%
Siccité moyenne (%)	13,16	14,10	15,87	ND	-
Refus de dégrillage (T)	13,62	12,545	10,77	12,19	13,18%
Sables (T)	118,8	122,1	118,71	125,31	5,56%
Graisses collectées (m3)	140	96	124	128	3,23%

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation ainsi que vers le CVO

Evènements notoires

2014-2015 changements des deux Clifford de F1 et F2 ainsi que de la lame déversante.

Projets pour la step

- Commande de 2 aérateurs pour la filière 2.
- Commande de 2 pompes à boues pour la filière 2.

11.7.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau côtière

Nom : Embouchure Rivière Monsieur (FRJR115)

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

11.8 STEP DILLON FILIERE II

Code SANDRE : 080000297209



11.8.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 11 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 01

11.8.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

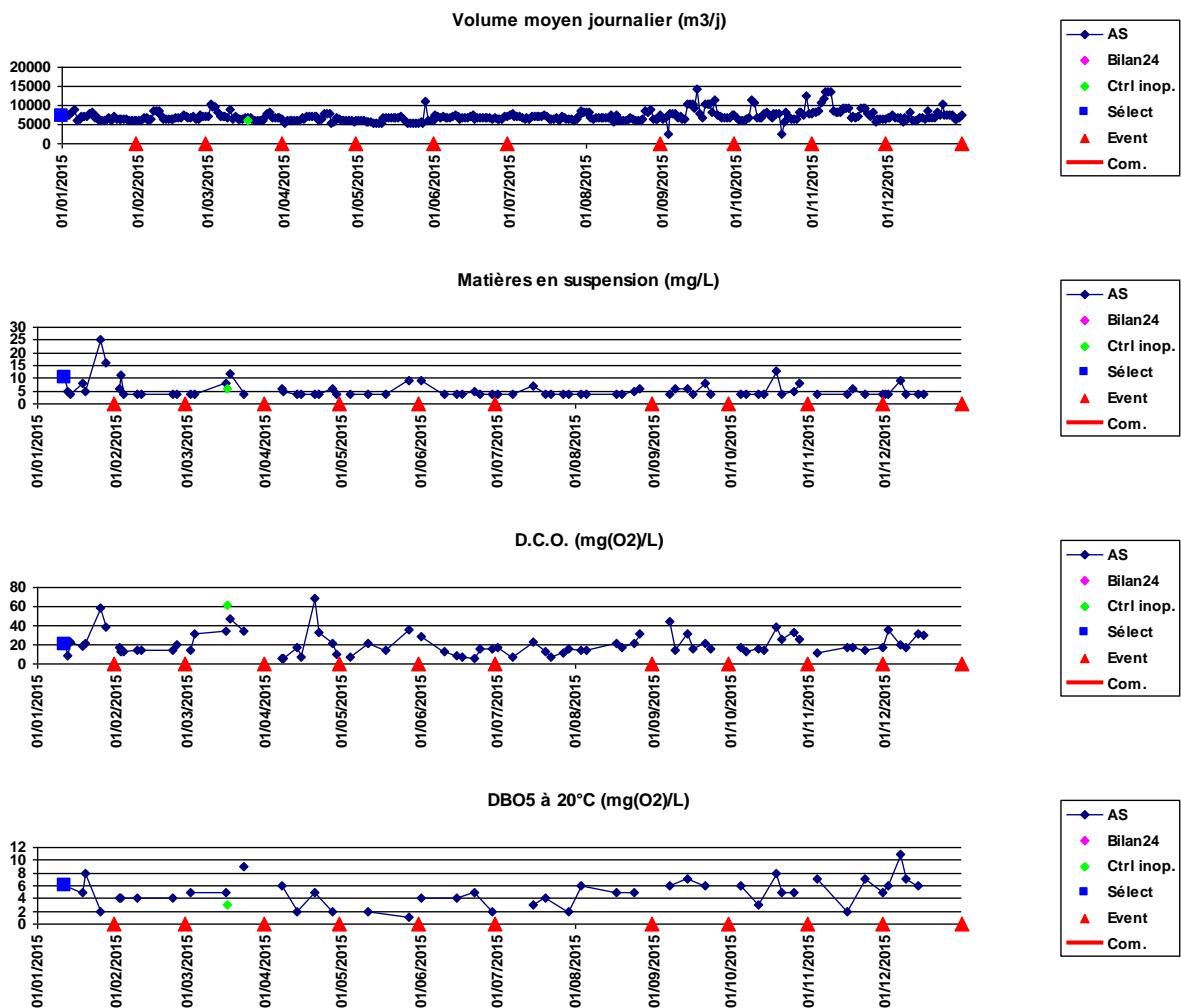
Type à boues activées aération prolongée par turbines, elle est alimentée par des postes en réseau dont le principal fonctionne comme un déversoir d'orage. Elle est également équipée d'une stabilisation des boues, oxydation par turbines, d'un concentrateur de boues et 2 unités de centrifugation communes à l'unité de traitement Dillon I.

Commune desservie : Fort de France.

Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	60 000		
Débit moyen journalier	m ³ /jour	12 000	7125,9	59,38
Débit de pointe horaire	m ³ /heure	1 000		
DBO5	Kg/jour	3 600	1709,63	47,48
DCO	Kg/jour	6 660	5212,29	78,26
MES	Kg/jour	4 200	4318,85	102,8
NK (azote Kjehdal)	Kg/jour	780	359,28	46,06
PT (phosphore total)	Kg/jour			

Résultats en sortie de STEP



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté préfectoral 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	25	5,55	4
DCO	125	69	21,25	6
DBO5	25	11	4,86	1
NK	40	20,70	5,25	1

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté préfectoral 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	91,4	99,92	96,37	66,67
DCO	83,8	99,77	92,23	29,85
DBO5	90	99,68	95,14	77,50
NK	38,5	99,15	85,09	77,50

Les sous-produits de l'épuration

	2012	2013	2014	2015	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	74,65	179,75	305,66	390,23	27,67%
Siccité moyenne (%)	13,69	14,46	16,68	ND	
Refus de dégrillage (T)		16,524	14,41	14,53	0,83%
Sables (T)	118	118,8	178,2	193,8	8,75%
Graisses collectées (m3)	144	144	241	320	32,78%
Polymère (Kg)	3226	3458	2848	ND	

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation ainsi que vers le Cvo

11.8.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau côtière

Nom : FRJR115 - Rivière Monsieur

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

11.9 STEP GODISSARD

Code SANDRE : 080000497209



11.9.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 6 dont 3 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

11.9.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

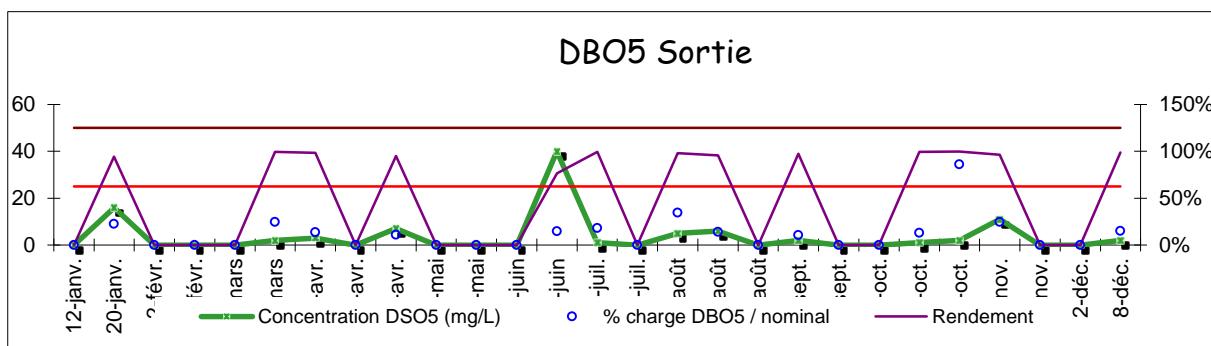
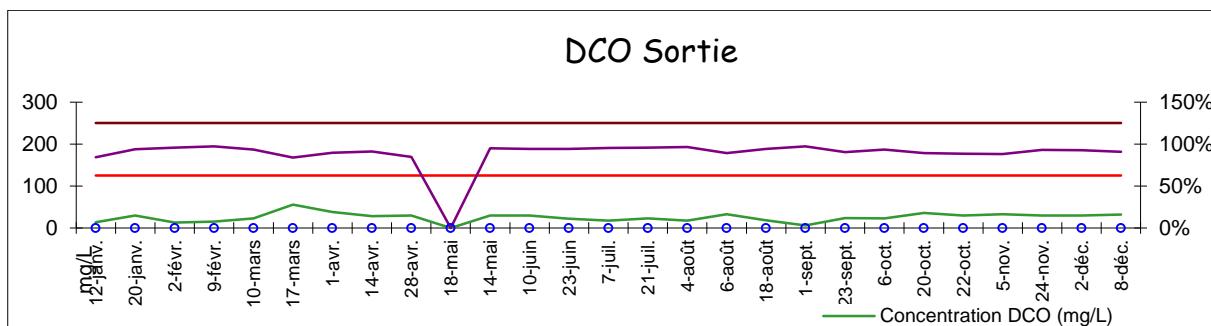
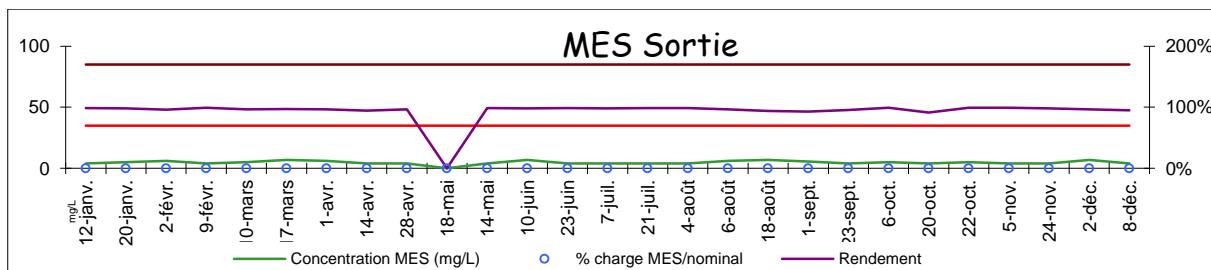
Description du système : type à boues activées moyenne charge avec oxydation par turbines, et alimentée par un bassin d'écrêtement. Une stabilisation des boues et un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

Commune desservie : Fort-de-France

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	13 000		
Débit moyen journalier	m ³ /jour	1 950	1 053,54	54
Débit de pointe horaire	m ³ /heure	162		
DBO5	Kg/jour	1 040	135,8	13
DCO	Kg/jour	1 170	362,3	31
MES	Kg/jour	1 040	222,7	21,4

Résultats en sortie de STEP



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	7	4,9	4
DCO	125	51	24,5	6
DBO5	25	40	7,5	1

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99,33	96,96	91,49
DCO	75	97,38	92,00	83,82
DBO5	80	99,75	96,07	76,47

La station est conforme pour 2015

Les sous-produits de l'épuration

	2012	2013	2014	2015	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	19,68	30,15	42	40,8	-2,86%
Siccité moyenne (%)	14,2	13,41	13		
Produits de dégrillage (T)	2,754	5,609	5,38	5,46	1,49%
Sables (T)	9,9	59,4	28,05	7,05	-74,87%
Graisses collectées (T)			0,36		
Polymère (Kg)	255	302	307		

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation ainsi que vers le CVO.

Projets pour la STEP

Changement du pont roulant du clarificateur.

Rechemisage canalisation recirculation boue clarificateur.

11.9.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Madame

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

11.10 STEP DE FOND LAHAYE

Code SANDRE : 080000297229



11.10.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 1

Autorisation rejet établissements industriels : 0

11.10.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

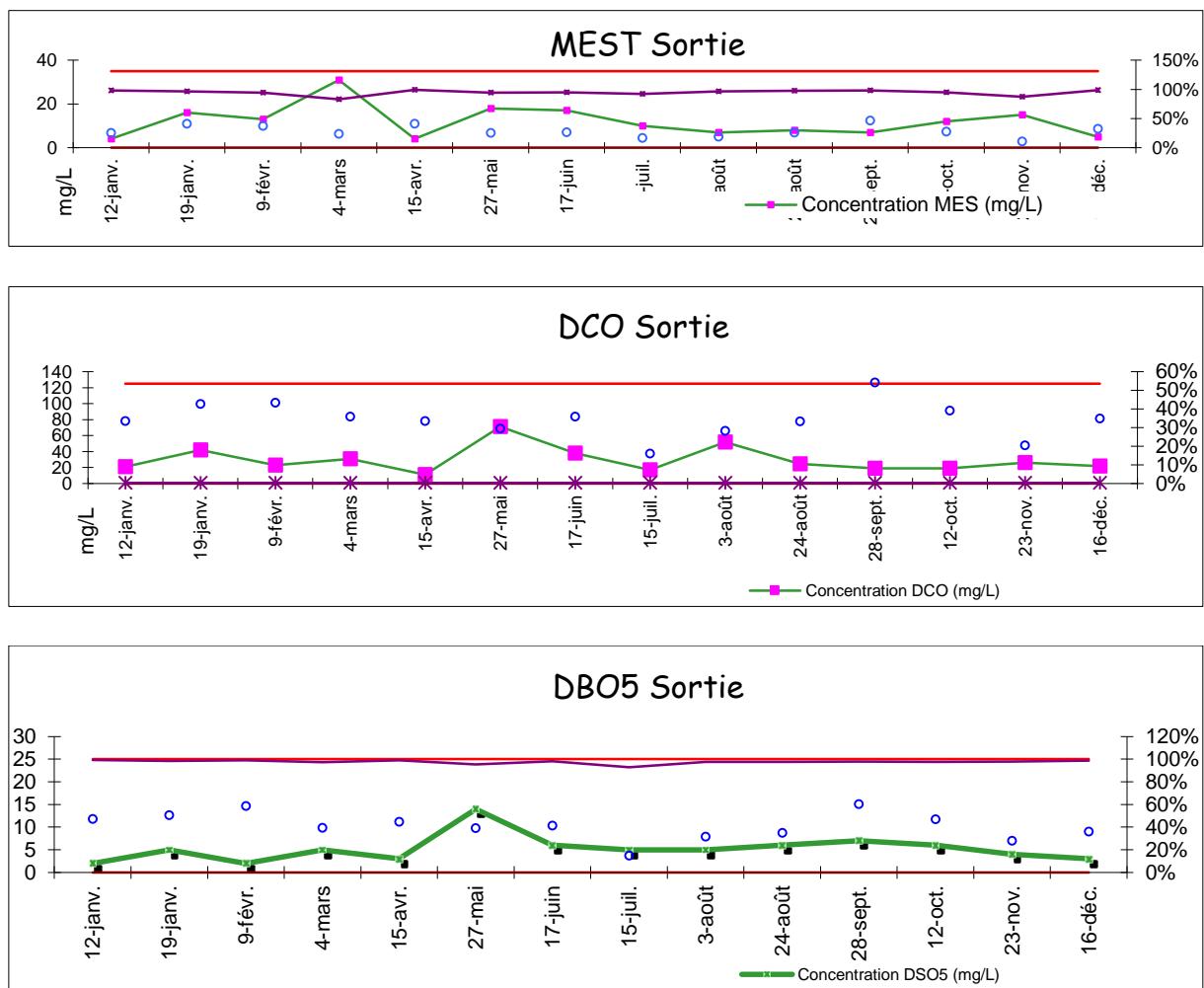
La station de Fond-Lahayé est à boues activées avec oxydation par turbines. Elle est alimentée en eau brute par un collecteur gravitaire et un poste de relevage. Elle est équipée d'un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

Commune desservie : Fond-Lahayé (Schœlcher).

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	4 000	1 470	36,75
Débit moyen journalier	m ³ /jour		345,19	
Débit de pointe horaire	m ³ /heure			
DBO5	Kg/jour	216	88,2	40,83
DCO	Kg/jour	540	184,7	34,20
MES	Kg/jour	360	101,4	28,16

Résultats en sortie de STEP



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/05/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	25	31	11,9	4
DCO	125	71	29,7	11
DBO5	35	14	5,2	2

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/05/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99,18	94,72	82,78
DCO	75	98,14	93,94	87,46
DBO5	70	99,23	97,62	92,86

La station est conforme pour l'année 2015

Les sous-produits de l'épuration

	2012	2013	2014	2015	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	6,39	4,94	12,58	6,83	-45,71%
Siccité moyenne (%)	16	16	16	17	6,25%
Refus de dégrillage (T)	0,600	0,362	0,305	0,255	-16,39%
Sables (T)	181,5	189,7	183,1	239,25	30,67%
Graisses collectées (t)			0,06		-100,00%
Polymère (T)	0,027	0,021	0,122	0,052	-57,38%

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation ainsi que vers le CVO

Evènements notoires

Mise en place d'un groupe électrogène sur la station.

Projets pour la STEP

Changement des canalisations de canalisation sur dans le bassin d'aération.

Changement de la paroi siphоïde dans le bassin d'aération.

Préleveur fixe en fin de vie à changer

11.10.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Duclos

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

11.11 STATION D'EPURATION DE ROSIERE

Code SANDRE : 080000197224



11.11.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 8 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

11.11.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

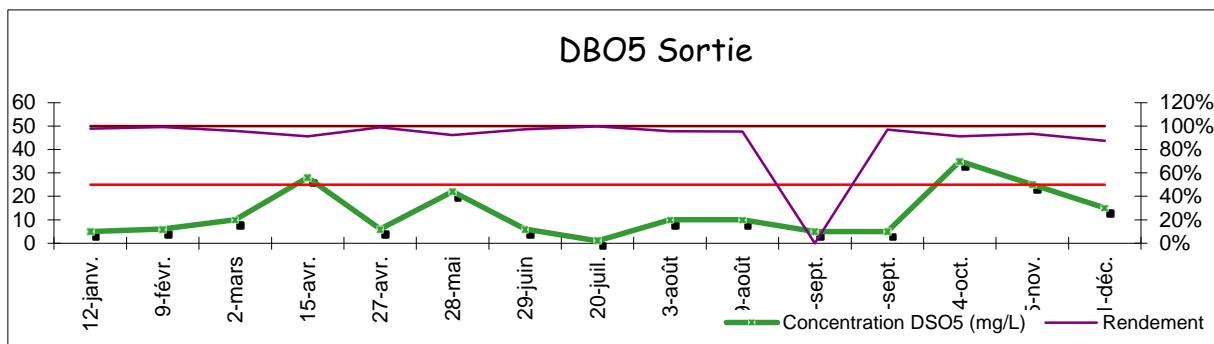
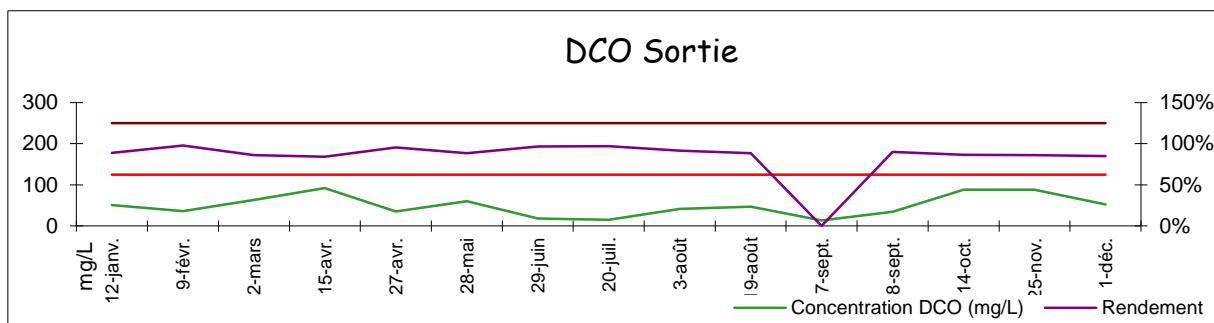
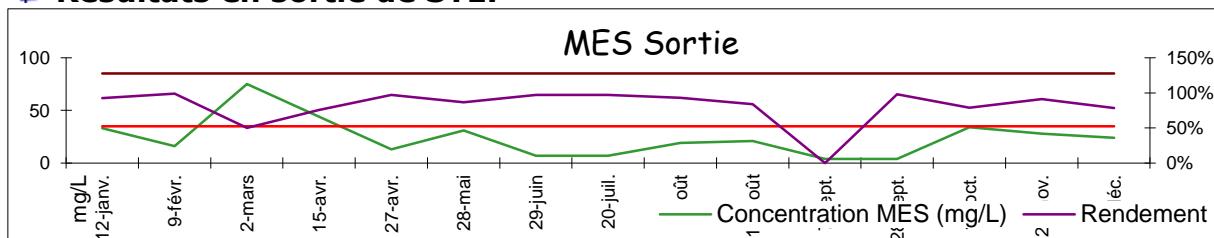
Description du système : type boues activées avec oxydation par turbines et réacteurs biologiques séquencés, Extractions des boues assurées par camion vidangeur.

Commune desservie : Saint-Joseph,

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	2500	1443,33	57,73
Débit moyen journalier	m ³ /jour	375	265,10	70,69
DBO5	Kg/jour	150	86,6	57,73

Résultats en sortie de STEP



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	75	24	4
DCO	125	92	48,9	14
DBO5	25	35	12,6	1

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99	87	50
DCO	75	98	90	84
DBO5	80	100	95	88

La station est conforme pour l'année 2015

Les sous-produits de l'épuration

	2012	2013	2014	2015	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	1,8	5,53	12,36	10,92	-11,65%
Siccité moyenne (%)	21	21	19,47	20,14	3,44%
Refus de dégrillage (t)	3,72	6,36	4,93	5,575	13,08%
Sables (T)	6,6	8,250	16,44	7	-57,42%
Graisses collectées (m3)	0	0	4	0	-100,00%
Polymère (T)	0,022	0,061	0,123	0,086	-30,08%

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation ainsi que vers le CVO

Projets pour la STEP

Prévoir la mise en place d'un groupe électrogène.

Prévoir le remplacement des préleveurs en fin de vie.

11.11.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : ravine rosière

Nom du bassin versant : mer des caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

11.12 STEP DE GAIGNERON

Code SANDRE : 080000197213



11.12.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : Réseau de type Séparatif

Postes de refoulement : 15

11.12.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

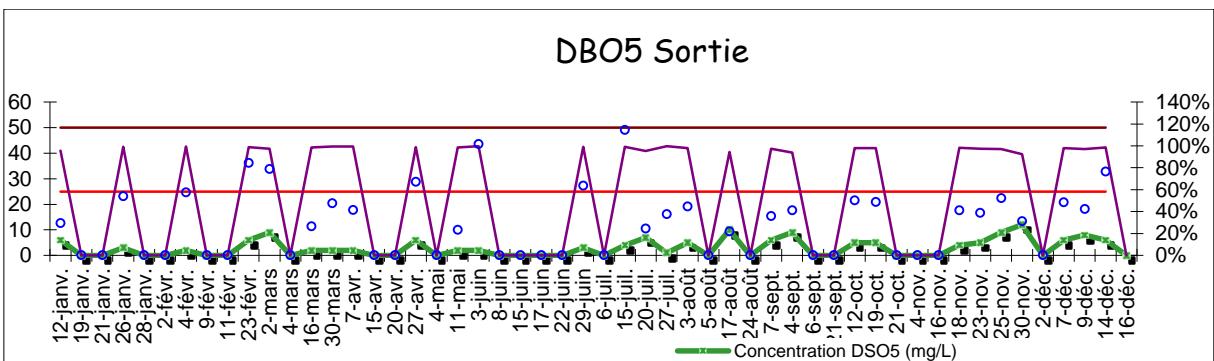
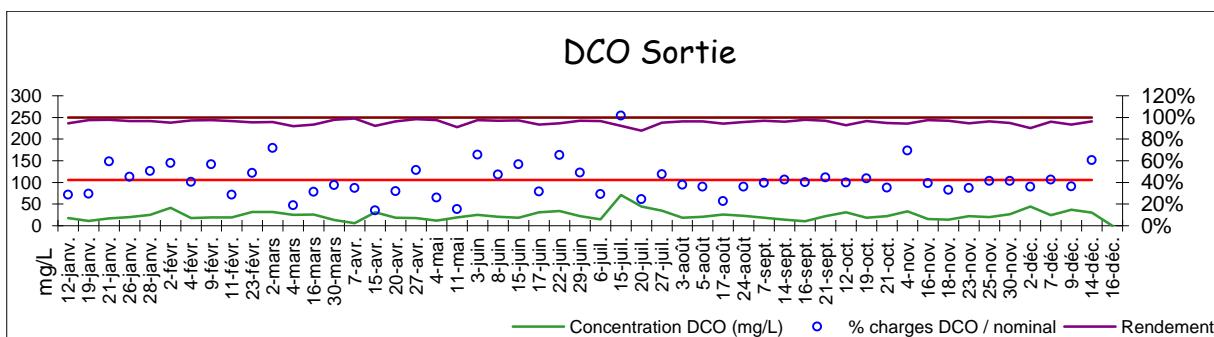
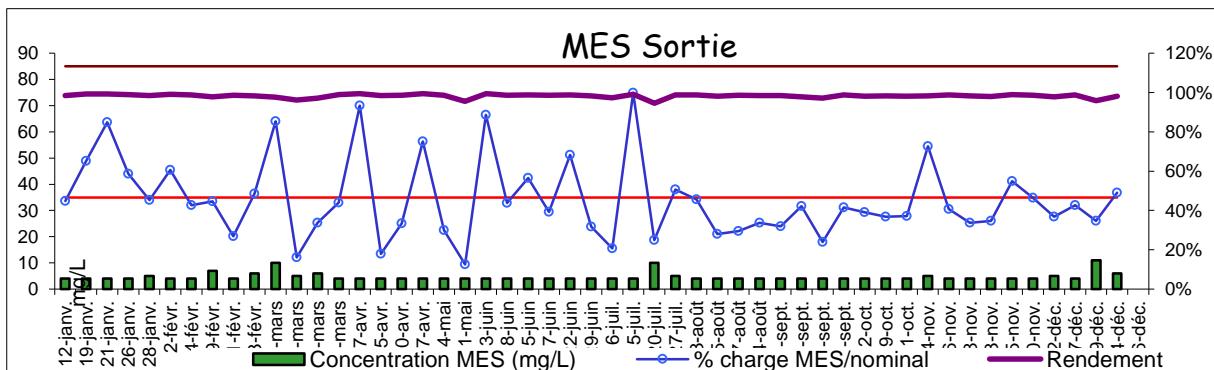
La station de traitement de type biologique, d'une capacité de 35 000 EH. Elle est équipée d'une filière de pré-traitement, d'un dispositif de collecte et d'intégration de matières de vidanges par le biais de 2 fosses tampons, de 2 filières de traitement biologiques et de 2 centrifugeuses.

Commune desservie : Le Lamentin

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	35 000	8873,33	25
Débit moyen journalier	m ³ /jour	7000 m ³ /j	1694,10	24,20
DBO5	Kg/jour	2100	532,4	25,35

Résultats en sortie de STEP



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	11	4,6	4
DCO	125	71	24,1	6
DBO5	25	12	5,3	1

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99,47	98,24	94,44
DCO	75	98,93	95,57	87,78
DBO5	80	99,71	97,75	92,50

La station est conforme pour l'année 2015

Les sous-produits de l'épuration

	2013	2014	2015	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	139,6	203,48	179	-12,03%
Siccité moyenne (%)	19	18	18	-
Refus de dégrillage (T)	1 920	2,84	1,54	-45,77%
Sables (T)	12,15	7,81	7,44	-4,73%
Graisses collectées (T)		0,24	62	-
Polymère (T)	1,87	2,274	2,397	+5,41%

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation ainsi que vers le CCO

Evènements notoires

Etude sur la réhabilitation de la filière A

Projets pour la STEP

Démarrage travaux de réhabilitation de la filière A

11.12.3 MILIEU RECEPTEUR :

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Lézarde

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

11.13 STEP DE ACAJOU

Code SANDRE : 080000297213



11.13.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : Réseau de type séparatif

Postes de refoulement : 3

11.13.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

La station de traitement de type biologique.

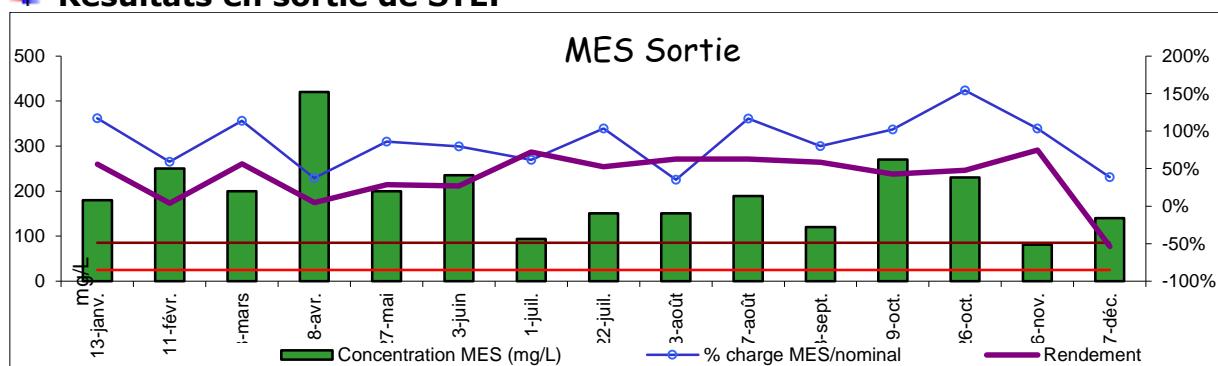
Commune desservie : Le Lamentin

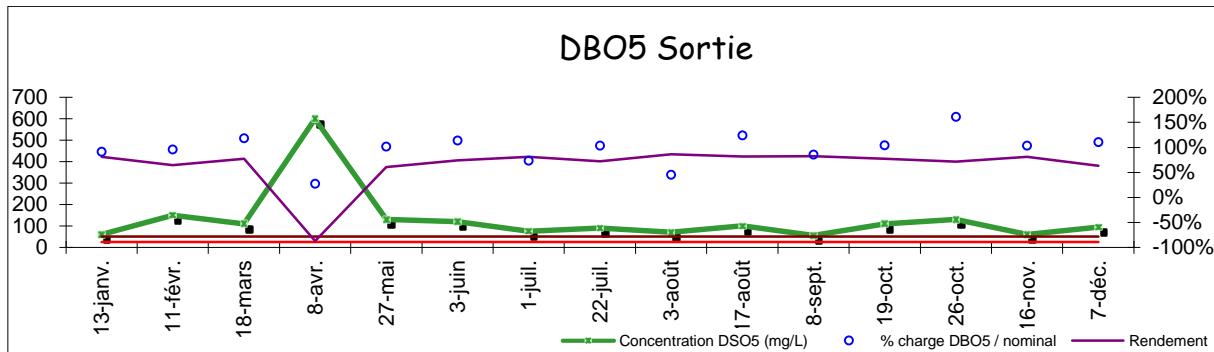
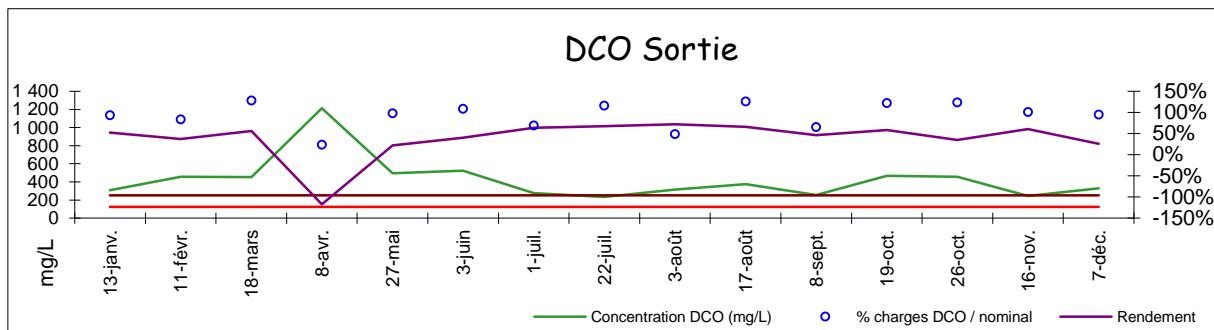
Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge
Capacité nominale	Eq/habitant	5 000	4865	97,3
Débit moyen journalier	m ³ /jour	750	749,99	100
DBO5	Kg/jour	300	291,9	97,3

Station en surcharge.

Résultats en sortie de STEP





Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	420	194,1	81
DCO	125	1211	427,1	235
DBO5	25	600	130,3	55

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats	
		maxi	moyen
MES	90	75	40
DCO	75	72	39
DBO5	80	87	64

La station est non conforme pour 2015. Pour mémoire, cette station est en surcharge hydraulique et ne peut permettre un traitement conforme de ses effluents.

Les sous-produits de l'épuration

	2013	2014	2015	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	16,4	16,32	27,9	+71%
Siccité moyenne (%)	15		20	-
Refus de dégrillage (T)		7		-
Sables (T)	1,65	24,65	19,8	-20%
Graisses collectées (m3)		0,5	11	+2100%
Polymère (T)	0,340	0,125	0,265	+112%

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation ainsi que vers le CVO

Evènements notoires

Pose du gravitaire et du refoulement sur la STEP d'Acajou.

Projets pour la STEP

2016 : transfert d'une partie des effluents sur la station de Dillon permettant de réduire la charge hydraulique.

Remise à niveau de la STEP d'acajou. (Renouvellement équipement)

11.13.3 MILIEU RECEPTEUR :

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Lézarde

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

11.14 STEP DE PELLETIER DESIRADE

Code SANDRE : 080000397213



11.14.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : réseau de type séparatif

Postes de refoulement : 5

11.14.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

La station de traitement de type biologique, d'une capacité de 3 500 EH. Elle est équipée d'une filière de pré-traitement, d'un dispositif de collecte et d'intégration de matières de vidanges par le biais de 2 fosses tampons, d'une filière de traitement biologique et d'une presse à boue

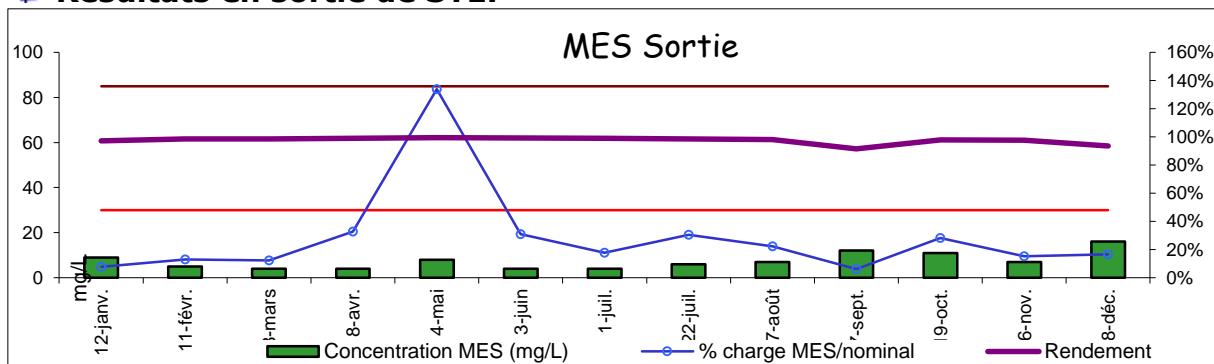
Commune desservie : Le Lamentin

Caractéristiques principales

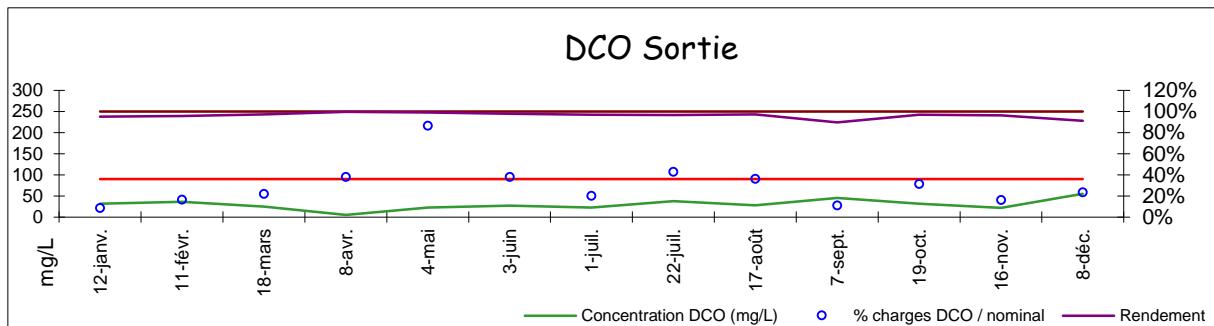
		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	3500	1790	50,85
Débit moyen journalier	m ³ /jour	700	151,88	21,69
DBO5	Kg/jour	210	107,4	51,14

Station en sous charge

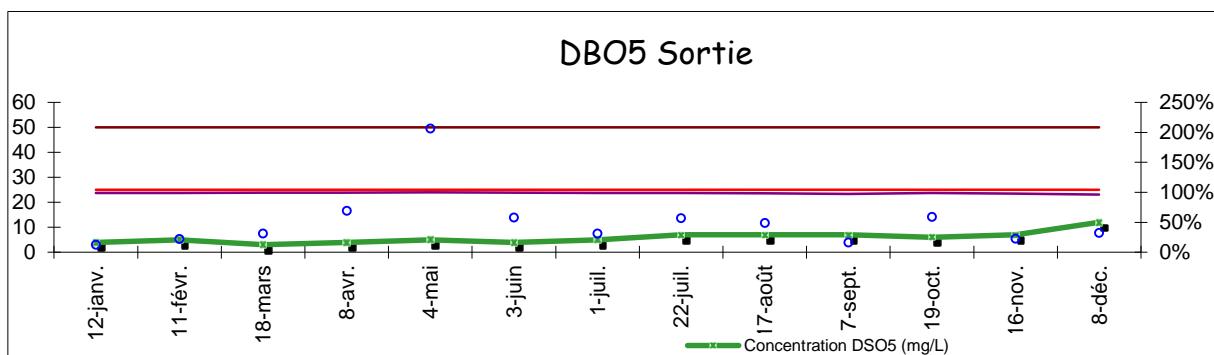
Résultats en sortie de STEP



DCO Sortie



DBO5 Sortie



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	16	7,5	4
DCO	125	55	30	5
DBO5	25	12	5,8	3

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	100	98	91
DCO	75	99	96	90
DBO5	80	100	99	96

Les sous-produits de l'épuration

	2013	2014	2015	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	7,1	0,45	0,3	-33%
Siccité moyenne (%)	11	11	15	+36%
Polymère (T)	0,135	0,025	0,100	+300%

Evènements notable

Repêchage du guide agitateur par un plongeur.

11.14.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Lézarde

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

11.15 LES MINI-STATIONS :

11.15.1 TABLEAU RECAPITULATIF

Commune	Nom station	Type	Capacité (EH)	Année	Filière boue
Saint-Joseph	Presqu'île	Boues activées	50		Vidangeur
	Morne Basset	Boues activées	25	2000	Vidangeur
	Belle Etoile	Boues activées	500	1999	Vidangeur
	Les Hameaux	Boues activées	150		Vidangeur
	Rivière Blanche Nord	Boues activées	125		Vidangeur
	Rivière Blanche Sud	Boues activées	200		Vidangeur
	Gondeau-Montrose	Boues activées	185		Vidangeur
	Ramedace Nord	Boues activées	200		Vidangeur
	Ramedace Sud	Boues activées	150		Vidangeur
	Choisy	Boues activées	200		Vidangeur
	Bambou Duchamp	Boues activées	100		Vidangeur
	Rivière Monsieur	Décanteur digesteur	75		Vidangeur
Fort-de-France	Lunette Bouillée	Boues activées	450		Vidangeur
	Charmilles	Boues activées	200		Vidangeur
	Les Meynards	Boues activées	50		Vidangeur
Lamentin	Centre nautique	Boues activées	500		Vidangeur
	Sarraud	Boues activées	150		Vidangeur
	Roche carré	Boues activées	500		Vidangeur
	Long Pré	Boues activées	1200		Vidangeur

11.15.2 LEURS RESEAUX DE COLLECTE

La plupart des réseaux sont hors normes et nécessitent une réhabilitation à condition que les différents syndics passent une convention avec ODYSSI sur les modalités de transfert.

11.15.3 LEURS SYSTEMES DE TRAITEMENT

Description des systèmes : type à boues activées, oxydation par turbine,
Milieux récepteurs : Ravine ou canal réseau pluvial.

11.15.4 CONTROLE DES MINI STEP

MINI-STEP	DEBIT JOURNALIER (m ³ /J)	ENTREE			SORTIE				BOUES
		DBO ₅ mg/L	DCO mg/L	MES mg/l	DBO ₅ mg/L	DCO mg/L	MES mg/L	DBO ₅ (rendement)	
CHOISY	4.48	300	476	237	50	171	44	83,33%	10m3
HAMEAUX	25.28	560	683	670	12	89	38	97,86%	20m3
PRESQU'ILE	2.59	800	1503	940	50	173	32	93,75%	10m3
RIVIERE BLANCHE N	15.12	480	1185	676	10	73	32	97,92%	20m3
RIVIERE BLANCHE S	25	70	367	270	270	474	290	-285,71%	14m3
RAMEDACE N	11	1150	2801	5168	6	91	43	99,48%	20m3
RAMEDACE S	7.41	1000	1368	3200	30	133	120	97,00%	10m3
BAMBOU DUSCHAMPS	15	180	421	130	15	94	139	91,67%	14m3
MORNE BASSET	6	340	642	150	12	87	53	96,47%	10m3
LUNETTE BOUILLEE	106.12	640	1450	1079	7	26	16,5	98,91%	10m3
MONTROSE	13.76	900	1742	2284	10	112	32	98,89%	10m3
BELLE ETOILE	12	1100	2010	1362	240	475	140	78,18%	10m3
CHARMILLE	9.14	700	917	1252	100	415	158	85,71%	10m3
ROCHES CARREES	0	240	455	120	31	119	33	87,08%	20m3
CENTRE NAUTIQUE	0	70	198	160	5	6,2	9	92,86%	0
LONG PRE	90	180	410	220	8	14,2	6	95,56%	120
LONG PRE	75	300	600	260	6	30	6	98,00%	

MINI-STEP	DEBIT JOURNALIER (m ³ /J)	ENTREE			SORTIE				BOUES
		DBO ₅ mg/L	DCO mg/L	MES mg/l	DBO ₅ mg/L	DCO mg/L	MES mg/L	DBO ₅ (rendement)	
LOTISSEMENT MODESTE		120	261	150	7	13,8	16	94,17%	0
MORNE BASSET		220	506	270	42	96	29	80,91%	0
CHOCO CHOISY		38	72	17	4	6	4	89,47%	0
TERRASSE DE BALATA		140	519	430	3	6	4	97,86%	40m ³

3 TARIFICATION ET LES RECETTES DE SERVICE

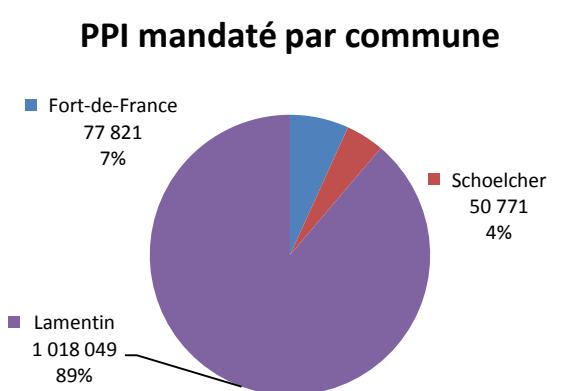
Les modalités de facturation sont présentées dans le chapitre « eau potable » et les tarifs dans le chapitre « Informations Générales ».

Il n'y a pas de tarification progressive pour l'assainissement collectif.

4 LES INVESTISSEMENTS

11.16 TRAVAUX ENGAGES

11.16.1 LES MONTANTS MANDATES PAR COMMUNES



N° PPI	COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Conso 2015 (€)	FEDER (€)	FIDOM (€)	ONEMA (€)	REGION (€)	ODE (€)	AUTRES PART (€)	Subven-tions reçues (€)

N° PPI	COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Conso 2015 (€)	FEDER (€)	FIDOM (€)	ONEMA (€)	REGION (€)	ODE (€)	AUTRES PART (€)	Subven-tions reçues (€)
A06 -3	Lamentin	Transfert des effluents Acajou/Gaigneron	604 850							
A15 -1	Lamentin	Extension réseau Gondeau RSMA	378 708						520 800	520 800
A14 -1	Lamentin	Réhabilitation 2ème file STEP Gaigneron	34 091							
A06 -6	Schoelcher	Extension réseau assainissement	25 360							
A06 -10	Schoelcher	Transfert des effluents St-Joseph – Gaigneron	24 288							
A07 -4	Fort-de-France	Automatisation réseau sous vide Gandillon	58 249							
A11 -4	Fort-de-France	Renouvellement réseau AEP et ASS avenue Maurice Bischop	19 573							
A07 -21	Schoelcher	Honoraire extension EU Ravine Touza – Norley	700							
A06 -8	Schoelcher	Extension réseau cité Saint-Georges	422							
A07 -11	Fort-de-France	Transfert effluents Chateaubœuf - Dillon		22 555	112 000					134 555
A05 -2	Fort-de-France	UTMV		90 453		180 000	240 000			510 453
A06 -9	Schoelcher	Transfert des effluents Fond-Lahayé		35 353				17 368		52 721
A14 -2	Lamentin	Mission contrôle technique Morne Pavillon	400							
		Opération hors PPI	4 685							
TOTAL ASSAINISSEMENT			1 151 326	125 806	22 555	292 000	240 000	17 368	520 800	1 218 529

11.17 LES TRAVAUX ET LES PROJETS

11.17.1 COMMUNE : FORT-DE-FRANCE

11.17.1.1 TRAVAUX

- Automatisation du réseau sous vide – lot 1 Génie Civil : pose des fourreaux et construction de 2 sous stations
- Renouvellement du réseau d'assainissement à la rue Ernest Desproge

11.17.1.2 ETUDES

- Reconstruction STEP et mise aux normes du captage d'eau potable du centre hospitalier de Colson – Quartier Balata
- Suppression des postes de refoulement de Sainte Thérèse et Alaric II et construction d'un nouveau poste de refoulement sur le même site

11.17.2 COMMUNE : LE LAMENTIN

11.17.2.1 TRAVAUX

- Transfert des effluents des stations d'épuration d'Acajou et de Long Pré vers la station de Gaigneron - Tranche 1 - LOT 1

11.17.2.2 ETUDES

- Extension du réseau d'assainissement au quartier Gonudeau
- Extension du réseau d'assainissement au quartier Haut de Californie
- Mise en place d'un plan d'épandage de boues de station d'épuration
- Reconstruction de la mini STEP du quartier BELFORT
- Transfert des effluents des stations d'épuration d'Acajou et de Long Pré vers la station de Gaigneron - Tranche 2 - LOT 2

11.17.3 COMMUNE : SAINT-JOSEPH

11.17.3.1 ETUDES

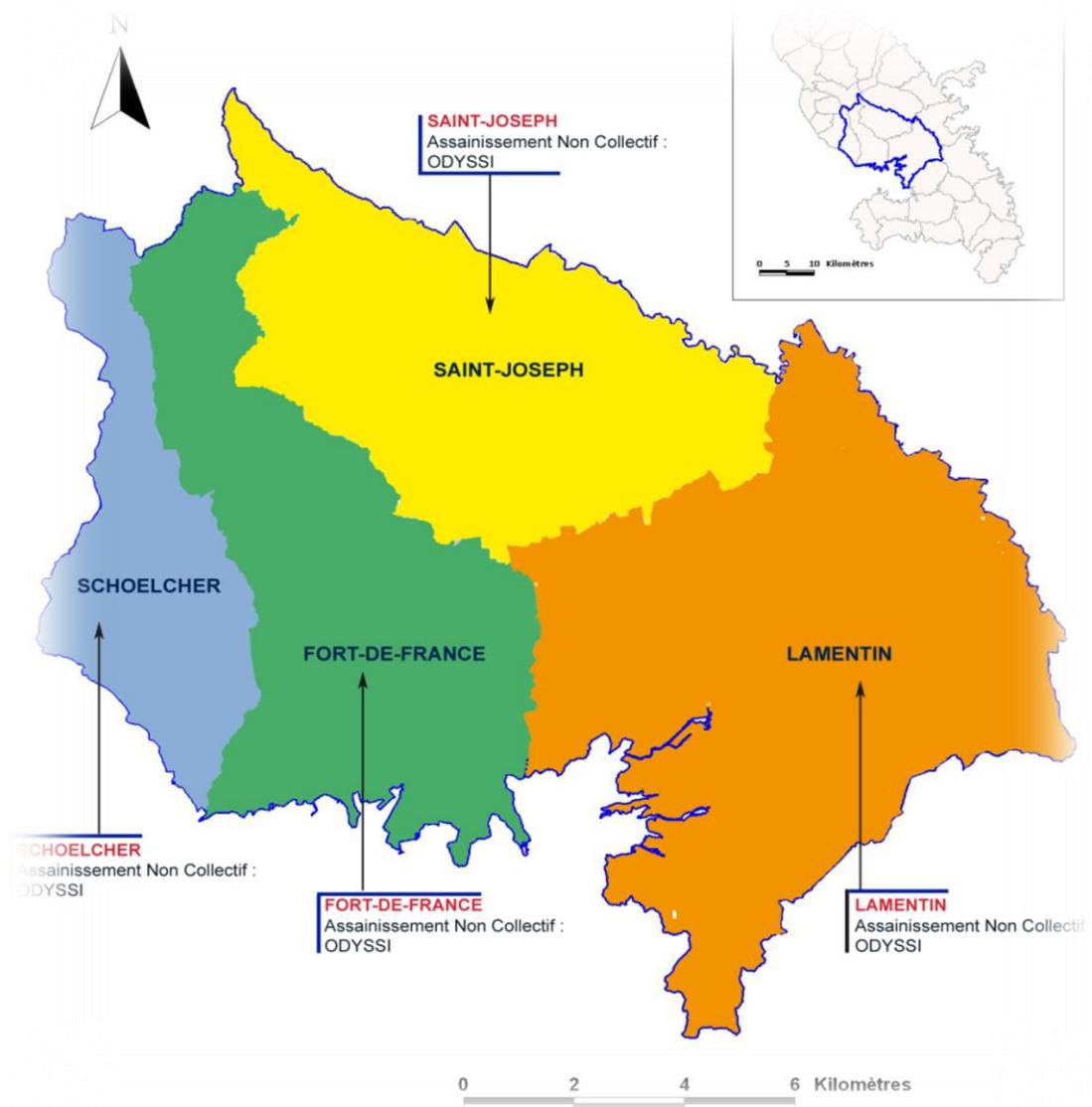
- Extension du réseau d'assainissement au quartier Rosière Voie n°2. Raccordement à l'assainissement collectif du pôle Santé de Saint Joseph

11.17.4 AUTRE COMMUNE : LE MORNE-VERT

11.17.4.1 TRAVAUX

- Reconstruction STEP du foyer d'accueil médicalisé du Morne vert

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



1 PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a imposé aux communes de mettre en place avant le 31 décembre 2005 un service public d'assainissement non collectif, cette compétence a été créée par la Communauté d'Agglomération Centre Martinique le 1er janvier 2006.

Ce service, à caractère industriel et commercial, est chargé du contrôle initial des installations d'assainissement non collectif neuves ou réhabilitées, ainsi que du contrôle de bon fonctionnement des installations existantes (*environ 20000 sur la Communauté d'Agglomération Centre Martinique*).

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Collectif) est composé de l'effectif suivant :

- 1 Directeur Clientèle
- 1 chef de secteur (SPANC/URBANISME)
- 5 contrôleurs chargés des contrôles installations neuves et existantes
- 1 assistante de manager assurant le pôle administratif/technique du service

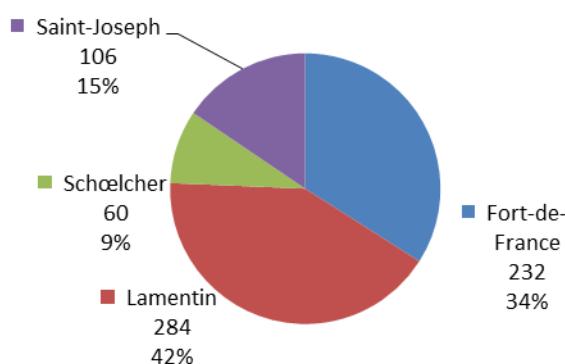
2 LES CONTROLES

2.1.1 BILAN D'ACTIVITE PAR COMMUNE

NBRE DE DOSSIERS PAR COMMUNE

	2013	2014	2015	Evolution
Fort-De-France	144	248	232	-6,45%
Lamentin	189	241	284	17,84%
Schoëlcher	35	54	60	11,11%
Saint-Joseph	64	107	106	-0,93%
TOTAL	432	650	682	+ 4,92%

Contrôles réalisés dans le neuf



3 LES NOTAIRES

3.1 DIAGNOSTICS ASSAINISSEMENT REALISES DANS LE CADRE DE TRANSACTIONS IMMOBILIERES

EN NOMBRE

	2013	2014	2015	Evolution
Fort-de-France	79	114	127	11,40%
Schoelcher	8	15	22	46,67%
Saint Joseph	12	28	22	-21,43%
Lamentin	34	34	38	11,76%
TOTAL ODYSSI	133	191	209	9,42%

